VOLUME XXI — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AVRIL 1937 — NUMERO 48

Adressez … à
Canada $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, Ltd.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

La Convention des Instituteurs de langue francaise au Manitoba

UNE MÉTHODE DÉFECTUEUSE DANS L'ENSEIGNEMENT DU CATÉCHISME

CAUSERIE DE S. E. MGR E. YELLE, P.S.S.

Il ne faut pas donner une simple connaissance intellectuelle de la doctrine. — Il faut toucher le coeur de l'enfant et le mettre directement en contact avec Notre-Seigneur à l'aide des récits évangéliques.

La convention annuelle des instituteurs de langue française du Manitoba a été suivie, selon l'usage, par un nombre imposant de membres de notre personnel enseignant. Elle s'est ouverte, mercredi soir, par une allocution de M. Camille Fournier. Le président de l'Association des Instituteurs de langue française a parlé du Congrès de la Langue française et de sa signification pour les Franco-Manitobains. On trouvera le texte de cet important discours en tête de notre page de rédaction.

M. J.-A. Marion, président général de l'Association d'Education, a souhaité la bienvenue aux instituteurs et institutrices. Il les a félicités cordialement de la coopération qu'ils apportent à l'oeuvre de l'Association, les engageant à soumettre à l'exécutif toutes leurs difficultés. M. Marion a cité plusieurs cas qui, grâce à cette méthode, ont eu une heureuse solution.

S. E. Mgr Yelle

L'instruction religieuse

Son Excellence Mgr Yelle a parlé d'une curieuse enquête sur les résultats de l'enseignement religieux faite dans une petite ville du Minnesota. On avait posé six questions élémentaires de catéchisme à des élèves de High School et les points obtenus furent comme suit: 1e année, 45%; 2e année, 30%; 3e année, 29%; 4e année, et autres, 36½%;. Il n'y avait pas de différence notable entre les élèves d'une école paroissiale tenue par des religieuses et ceux des écoles publiques.

Les auteurs de l'enquête donnent comme causes principales de ce résultat décourageant, la tendance générale à se désintéresser de tout esprit chrétien et l'absence ou la raréfaction de l'atmosphère religieuse dans la famille.

Parmi les causes pédagogiques de cet échec, la principale est que nous restons encore en face d'une méthode défectueuse qui consiste à donner une simple vue intellectuelle de ce qu'on veut enseigner. Tout se résume alors à une mémoire mécanique et à un vocabulaire incompris.

Autres causes qui sont une conséquence de la première: on arrive à la séparation pratique de l'enseignement religieux d'avec la vie religieuse de l'enfant et du chrétien, il n'y a pas de relation suffisante entre les deux; il y a aussi séparation de l'enseignement religieux et de l'influence religieuse dans la vie.

L'école et la vie

Mgr l'Archevêque-Coadjuteur approuve ces commentaires et invite ses auditeurs à se demander quelle influence l'enseignement religieux reçu à l'école a exercé sur leur vie à eux, sur celle de condisciples et d'élèves qu'ils ont connus. Comment se fait-il que tel jeune homme autrefois si parfait soit tombé dans l'indifférence religieuse? S'il s'agissait de l'avenir de ce jeune homme, d'examens à passer, ses professeurs se poseraient sûrement la question. Du point de vue catholique, c'est notre devoir de la poser.

La religion est quelque chose de vivant qui doit entrer dans le détail de l'existence journalière. Au lieu de s'en tenir au texte froid du catéchisme, il faut aller aux sources et remettre les formules dans le cadre inspiré de l'Evangile: il faut présenter un aliment à toutes les facultés et pas seulement à l'intelligence pure.

Le catéchisme et l'Evangile

Selon le mot de Mgr Landrieux, le catéchisme est une leçon et l'Evangile est une histoire. Le texte du catéchisme, s'il n'est pas délayé dans l'Evangile, est une formule trop sèche parce que trop abstraite. Il faut toucher le coeur de l'enfant. Autrement, il y aura divorce entre l'enseignement religieux et la vie chrétienne. Il ne s'agit pas de laisser le catéchisme de côté, mais il faut le faire comprendre et le rendre intéressant en s'aidant du texte de l'Evangile.

La formule catéchistique est à la fois trop forte et trop faible pour l'intelligence enfantine. Son Excellence donne plusieurs exemples pour montrer comment les récits de l'Evangile y apportent des explications lumineuses. Quand on connait bien l'Evangile, on trouve facilement l'histoire qui correspond à la leçon de catéchisme.

Catéchistes catholiques

En terminant, l'orateur fait allusion à l'encyclique du Souverain Pontife aux catholiques mexicains, qui renferme une invitation pressante aux laïques à coopérer avec le clergé à l'intensification de la vie chrétienne. Cette exhortation s'adresse tout particulièrement aux instituteurs et institutrices. Notre-Seigneur est une vérité vivante, concrète; il est la voie et la vie. C'est en mettant les enfants directement en contact avec lui qu'ils rempliront réellement leurs devoirs de catéchistes catholiques.

LE CATÉCHISME ET L'ÉVANGILE

M. l'abbé Blais fait une démonstration sur l'enseignement du catéchisme. — Comment s'y prendre pour mettre de l'Evangile dans le catéchisme.

A la première séance de la convention, Mgr l'Archevêque-Coadjuteur avait exposé la vraie méthode de l'enseignement du catéchisme à la portée des enfants. A la deuxième séance, c'est à une application vivante de cette méthode que nous avons assisté avec M. l'abbé Blais. On lui avait donné pour les fins de sa démonstration dix-sept fillettes du grade 5 de l'Institut Collégial Saint-Joseph. Elles ne savaient nullement sur quels points allait porter la leçon, et il était facile de s'en rendre compte.

Le professeur se proposait d'expliquer certaines vérités essentielles en les présentant comme des réalités auxquelles les enfants sont eux-mêmes intéressés. Il y a parfaitement réussi. Sa démonstration a prouvé à quel point la formule impersonnelle du catéchisme peut devenir quelque chose de réel et de tangible, lorsque l'on procède d'une façon rationnelle et en donnant les explications voulues.

La matière de la démonstration comprenait onze questions de catéchisme sur l'âme, le péché, Notre-Seigneur, l'Incarnation, la Rédemption, les sacrements.

Tableaux de références

La classe finie et les élèves partis, M. l'abbé Blais a complété son exposition de la vraie méthode catéchistique.

Le catéchisme et l'Evangile, a-t-il dit, devraient être un seul et même livre. En tout cas, il faut s'ingénier à mettre de l'Evangile dans le catéchisme. M. l'abbé Blais, dans le but d'aider les instituteurs et institutrices, a fait le relevé des pages de l'Evangile correspondant aux numéros des questions du catéchisme. Le Bulletin de la Ligue des Institutrices catholiques de l'Ouest a publié dans son numéro de mars-avril une partie de ce travail, celle qui couvre la matière au programme de l'Association pour l'année scolaire courante. L'auteur espère pouvoir le compléter de façon à couvrir tout le catéchisme. Ces tableaux de références seront extrêmement précieux dans nos écoles.

Conseils utiles

M. l'abbé Blais donne encore d'utiles conseils basés sur l'expérience. Ainsi, il faut savoir briser la coquille des textes pour en sortir la noix substantielle. Notre-Seigneur ne présente pas sa doctrine sous forme de paroles sèches. Il se sert de paraboles pour expliquer les formules qui les accompagnent. Autant que possible, il faut placer les textes dans leurs cadres propres. Rien n'empêche de broder un peu, au besoin, pour frapper l'imagination et fixer l'attention. On peut inscrire des textes évangéliques au tableau pour aider la mémoire. Une carte de la Palestine en quelques coups de craie est aussi propre à faciliter la démonstration.

Pourquoi ne donnerait-on pas des sujets de composition pris dans l'Evangile? Il y en a plusieurs, et fort intéressants, comme l'Enfant prodigue, Lazare et le mauvais riche, etc. On pourrait même en tirer des petites pièces que les élèves joueraient avec beaucoup de plaisir. L'Evangile est une mine inépuisable.

Quelques membres du personnel enseignant ont fait part de leurs expériences et de leurs difficultés. Il va sans dire que la méthode nouvelle présente quelques obstacles pour commencer; mais avec le temps, il y a tout à gagner à l'adopter.

La fête de la Ligue des Institutrices catholiques

Jeudi matin, à l'église du Sacré-Coeur, s'est déroulée la fête traditionnelle de la Ligue des Institutrices catholiques. La messe a été célébrée par le chapelain, le R. P. Juinville, O.M.I., curé du Sacré-Coeur. Mgr Juvinville, P.D., V.G., et Mgr Kessler, P.D., V.G., assistaient au choeur.

Le R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue, a prononcé le sermon de circonstance. Prenant pour texte les paroles du prophète Daniel: "Ceux qui enseignent à plusieurs la voie de la justice brilleront pendant toute l'éternité comme des étoiles dans le ciel," il a rappelé le but de la Ligue des Institutrices qui est de les grouper afin de les diriger dans leur instruction religieuse et la pratique de la vertu. L'institutrice, a-t-il dit, doit être avant tout une éducatrice. Elle doit donner une éducation complète, c'est-à-dire développer toutes les facultés. Pour réussir dans cette belle tâche, il y faut la vocation; certaines qualités physiques, mais surtout des qualités intellectuelles: intelligence, bon sens, tact; et des qualités morales: piété vraie, conduite irréprochable, fermeté et douceur, vie intérieure qui garde en communication avec Dieu.

L'ADHÉSION DE NOS INSTITUTEURS AU CONGRÈS DE LA LANGUE FRANÇAISE

Le président de leur association, M. Camille Fournier, sera leur délégué officiel à Québec. — La dernière séance de la convention: l'enseignement du chant à l'école.

A la séance de la convention du personnel enseignant canadien-français, vendredi matin, on a décidé, sur la proposition de Mme Houde, que l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba envoie au Comité général du Congrès de la Langue française ses voeux de succès et l'assure de son adhésion entière.

L'Association des Instituteurs délègue M. Fournier, président des Instituteurs et vice-président général de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba, au Congrès de Québec pour représenter le corps enseignant de langue française du Manitoba.

Les élections ont donné les résultats suivants:

Président, M. Camille Fournier; vice-présidente, Mme E. Houde; comité, Frère Berger, Soeur Luc d'Antioche, Soeur M.-Alary, Soeur Louis de France, Soeur Rose-Cécile, Mlle Antoinette Baril.

L'enseignement du chant

Soeur M.-Laurent, du couvent de Saint-Jean-Baptiste, donne quelques considérations sur l'importance du chant, du solfège, de l'appréciation musicale.

Le solfège est le syllabaire de la langue chantée, dit-elle. Il est de grande importance pour la formation musicale. C'est la base, la préparation éloignée, mais fondamentale, pour tout enseignement musical. Le solfège enseigné avec méthode est un travail lent, mais avec de la persévérance, on obtient de bons résultats.

La religieuse nous donne ensuite une leçon pratique. Des élèves du couvent de Saint-Jean-Baptiste forment sa classe. Elles sont là, charmantes, illustrant les conseils exposés et prouvant l'efficacité de la méthode employée.

Les petites voix modulent comme des petits oiseaux, scandant le rythme. Exercices vocaux, dictée musicale, enfin toute une série de devoirs initiant les élèves au chant et à la valeur des notes.

C'est une leçon pratique, intéressante, qui nous tient sous le charme.

"Leçon admirable", comme l'exprime le R. P. Caron, le prochain conférencier.

Le R. P. Caron, S.J., expose les idées et principes propres à susciter plus d'intérêt dans cette branche du programme ordinairement négligée.

Il appuie fortement sur l'avantage du solfège comme base de l'enseignement musical et insiste pour que cela soit fait dès les premiers grades.

Des objections et des difficultés se présenteront, dit-il. Les objections s'éliminent facilement.

Les difficultés, il faut les regarder en face et les vaincre.

Pour prouver la nécessité de l'enseignement du chant à l'école, il énumère les raisons d'intérêt personnel, d'intérêt social et national. Après avoir commenté les raisons d'ordre profane, le conférencier considère le point de vue religieux. Il rappelle les mots d'ordre des Pontifes Pie X et Pie XI, demandant la formation liturgique et musicale des clercs, des choeurs d'enfants, des maîtres de chapelle et même des fidèles. Donc, l'étude pour tous.

Ses commentaires sont suivis de conseils pratiques.

Il suggère qu'on donne un programme de notions élémentaires; programme bref, pratique, passant ensuite à la réalisation d'ensemble. Que l'on fasse chanter des airs de chez nous, même des chants d'église, Tantum Ergo, O Salutaris, etc.

Mgr le Coadjuteur félicite Soeur M.-Laurent, les petites filles et le R. P. Caron. Il appuie sur les méthodes expliquées facilitant la lecture du chant grégorien et encourage cet enseignement qui sera d'un grand secours aux chorales paroissiales.

Le français dans les écoles anglaises

Lors du dernier congrès pédagogique de toute la province du Manitoba, le professeur Meredith Jones a donné une intéressante conférence sur l'entrainement du maître de français dans les High Schools.

La Révérende Soeur Léonide, de l'Académie Saint-Joseph, a présenté un groupe d'élèves anglais du grade VIII, qui nous a démontré l'enseignement pratique du français dans l'Institut Collégial, dirigé par les religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie.

L'auditoire a été vivement impressionné par l'excellent travail que l'on poursuit à cette Académie dans ce genre d'enseignement.

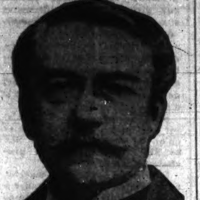
A l'issue de cette séance, M. Godias Brunet a été élu président de la section du français pour la province du Manitoba; Mlle A. O'Neil, secrétaire.

L'aide fédérale aux fermiers de l'Ouest

OTTAWA — L'hon. C.-A. Dunning, ministre des finances, annonce qu'il proposera de présenter un projet de loi afin d'autoriser le gouvernement du Canada à garantir le principal et l'intérêt des prêts consentis par les banques à charte et garantis par les provinces de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan respectivement, pour l'achat de graines de semence; et afin de prescrire d'autres secours aux cultivateurs pour leur semences du printemps de 1937. Ces prêts ne devront pas dépasser une somme globale de $1,600,000 pour l'Alberta, de $750,000 pour le Manitoba, et de $6,600,000 pour la Saskatchewan.

EDMONTON — Le premier ministre Aberhart n'ira pas à Londres pour les fêtes du couronnement.

Quarante ans juge



L'HON. J.-E.-P. PRENDERGAST, juge en chef du Manitoba

Samedi soir, les juges du Manitoba ont offert à l'honorable juge en chef Prendergast un diner d'honneur au Manitoba Club, à l'occasion de son 40e anniversaire sur le banc. Le juge en chef D. A. Macdonald présidait. Les orateurs ont été: l'hon. W. J. Tupper, lieutenant-gouverneur; l'hon. W. J. Major, procureur général; les juges Dennistoun, Trueman, Robson, Whitla; le magistrat Graham; Me W. P. Fillmore et Me G. Harold Aikins.

LA LIBERTE est heureuse de joindre ses voeux les meilleurs à ceux des collègues du distingué juge en chef du Manitoba.

RECONNAISSANCE OFFICIELLE DU NEO-PAGANISME

La religion nouvelle du général Ludendorff obtient en Allemagne le statut légal de culte reconnu.

BERLIN — Le général Erich Ludendorff, général quartier-maitre des armées impériales allemandes pendant la grande guerre, a déclaré, dimanche, une guerre ouverte contre le christianisme et la "caste des prêtres." Ses doctrines néo-païennes ont reçu du régime nazi le statut officiel d'une religion.

Lui et sa femme ont fondé leur religion en 1926. Jusqu'ici elle n'était pas reconnue, mais le général a annoncé dimanche qu'elle vient de recevoir dans le reich un statut légal, comme le catholicisme et le protestantisme.

La nouvelle a créé une sensation, venant immédiatement après l'opposition de plus en plus forte des catholiques et des protestants à l'intervention du gouvernement dans les affaires de l'Eglise.

Contre le dogme chrétien

Le chef de la nouvelle religion a déclaré: "Nous nous débarrasserons du dogme chrétien et réaliserons le mystère de l'incarnation du peuple allemand; autrement, nous sombrerons dans la pourriture de l'humanité sans consistence.

Le général a exhorté ses adhérents à redoubler leurs efforts dans la lutte contre "les pouvoirs extranationaux qui récemment ont tenté plus furieusement de miner les bases de notre jeune Etat raciste afin d'édifier une fois de plus leur domination sur le peuple allemand."

On a vu là une allusion directe à l'Eglise catholique et à la récente encyclique du Pape. Ludendorff considère le Vatican comme la plus dangereuse des "forces extra-nationales."

M. Bennett nie la rumeur de sa démission prochaine

OTTAWA — La déclaration du sénateur J.-T. Haig, à l'effet que l'ancien premier ministre du Canada, l'hon R.-B. Bennett, avait l'intention de se retirer de la politique, a donné un nouvel essor aux rumeurs au sujet des plans du chef conservateur.

M. Bennett lui-même a démenti la rumeur avec la déclaration laconique suivante: "Quand il y aura une déclaration à faire, je la ferai moi-même!"

Toutefois, l'impression va croissante ici, que l'ex-premier ministre, qui a maintenant 67 ans, ne dirigera pas son parti aux prochaines élections générales. Dans le cours ordinaire des choses, cet événement se produira dans deux ans. Cependant, M. Bennett pourrait bien démissionner l'an prochain pour permettre à son successeur de préparer la lutte.

L'ENSEIGNEMENT DU VOCABULAIRE AUX ENFANTS DE L'ÉCOLE RURALE

CAUSERIE DE MLLE ANTOINETTE ROBERT

La force de l'exemple chez l'institutrice. — Comment enrichir le vocabulaire par différents exercices, par des concours de bon langage, par la traduction et la lecture. — Le travail dans la joie.

Lorsqu'on me demanda de donner un travail à la convention des instituteurs, je me vis entre deux situations assez embarrassantes: ou ennuyer le comité de l'Association d'Education par un refus, ou peut-être . . . ennuyer cet auditoire distingué en lui imposant l'audition d'une bien humble causerie. Pour assurer ladite Association de ma bonne volonté et de l'intérêt que je porte à nos conventions françaises, j'ai répondu affirmativement.

Que le comité conjoint du fonctionnement scolaire et des instituteurs de langue française daigne croire que je suis vivement touchée de l'honneur qu'il me fait. A vous tous, je demande de m'accorder votre sympathique indulgence.

Le sujet que je suis appelée à traiter est: "L'enseignement du vocabulaire dans une école rurale." Puisqu'on m'a demandé "rien de littéraire, mais seulement des moyens, des industries" pouvant faciliter cet enseignement, je tâcherai de vous donner un exposé de quelques moyens me paraissant utiles dans l'enseignement de ce vaste sujet.

Le bon exemple

L'enfant, en arrivant en classe, vers l'âge de six ans, possède un vocabulaire qui lui permet d'exprimer à peu près toutes ses idées. S'il parlait correctement, cet ensemble de mots qu'il connait déjà n'aurait qu'à être augmenté, enrichi. Malheureusement plusieurs enfants ne parlent pas bien. Le premier soin semble donc d'améliorer leur langage.

Commençons par poser une base solide à notre travail en y plaçant nous-mêmes la pierre angulaire du bon exemple. Les enfants aiment à copier leur maitre. A nous donc de leur donner un bon modèle à imiter en employant toujours, nous-mêmes, un langage correct et élégant. Avouons, en passant, que cela ne se fait pas toujours sans efforts.

Quand l'institutrice aura pris ce premier et indispensable moyen de l'exemple, elle sera plus en mesure d'encourager les élèves à bien parler. Et cela de quelle manière? Il faut d'abord nécessairement conquérir le bon esprit des enfants, les bien imprégner d'amour et de fierté pour notre belle langue afin qu'ils aiment à la parler, et à la bien parler.

Le beau langage

Servons-nous dans ce but de l'exemple de nos glorieux ancêtres et de nos infatigables patriotes contemporains religieux et laïques. Attirons l'attention des élèves sur le plaisir qu'ils éprouvent à entendre un beau discours, une personne qui parle bien. Indiquons-leur les avantages d'un bon langagé. Assurons-les qu'il ne nuira pas à leur étude de l'anglais, au contraire. Faisons-leur remarquer que nous voulons qu'ils connaissent deux langues, qu'ils les parlent bien. Si donc ils s'efforcent de parler correctement l'anglais, ce serait manquer à leur devoir de n'en pas faire au moins autant pour le français. Persuadons-les que leurs parents, même s'ils ne le disent pas, sont fiers de leurs enfants lorsqu'ils les entendent parler un beau français.

Vient ensuite la nécessité de reprendre les élèves en général et individuellement lorsqu'ils emploient un mot, une expression ou une phrase incorrects. Or les occasions ne manqueront pas si ce travail est poursuivi durant la classe, et même un peu en dehors de ce temps. En ceci comme ailleurs, n'oublions pas d'encourager et de louer les efforts. Il y a du bon même dans l'idée du bambin qui, s'apercevant de l'incorrection du terme pantoute se reprend avec ardeur et dit . . . pantou.

Dans toutes les matières

On nous objecte parfois, que les leçons d'histoire ou de géographie, etc., sont de l'histoire, de la géographi et non de la rédaction ou de la littérature. En effet, il serait regrettable de détruire chez l'élève le goût de tel ou tel sujet en le laissant sous l'impression qu'il ne sait pas sa leçon s'il fait des fautes en s'exprimant. Cependant il est possible de l'amener à comprendre que toute leçon lui sera plus agréable et plus profitable, s'il apprend à énoncer ses idées avec correction et facilité. Ceci peut sembler décourageant pour l'écolier et ennuyeux pour le professeur, mais il n'en sera pas ainsi si, en cela comme dans tout l'enseignement, on y joint la délicatesse et la charité. Si l'on réussit à créer les dispositions voulues chez les élèves, ils iront même jusqu'à se reprendre mutuellement durant les récréations, et cela avec de bons résultats... sans gâter l'entrain qui doit régner alors.

(Suite à la page 7)

M. LAPOINTE ET LE COMMUNISME

Le ministre de la Justice croit que le meilleur moyen de le combattre est de faire disparaitre les causes de mécontentement parmi la population.

OTTAWA — Une attaque à fond de train du chef de la C.C.F. contre la loi Duplessis visant le communisme, a provoqué d'importantes déclarations de la part de l'hon. Ernest Lapointe. M. Woodsworth sommait le gouvernement de désavouer la loi ou de la déférer devant la Cour suprême.

Le ministre de la justice a évité le piège qu'on lui tendait et n'a pas voulu discuter la politique québécoise. Si la loi Duplessis, a-t-il dit, est ultra-vires, comme M. Woodsworth le prétend, il appartiendra aux tribunaux de le dire. Quant au pouvoir de désaveu que possède le fédéral, il y a longtemps que le gouvernement central ne l'exerce plus. S'il l'exerçait, cela amoindrirait la souveraineté de la province dans les questions qui lui sont propres.

Contre le communisme

"Quelle est mon attitude à l'égard du communisme?" demande M. Lapointe.

"Mon attitude, la voilà en termes clairs et précis. Je suis opposé à tout ce que le communisme prêche, au point de vue moral, religieux et économique, et je crois que la population toute entière du Canada, sauf quelques rares exceptions, est avec moi.

"Je crois que le meilleur moyen de combattre cette doctrine, de l'empêcher de se répandre, c'est d'abord de faire disparaitre les causes de mécontentement parmi la population.

"Le deuxième moyen, c'est l'éducation. Si le communisme est mauvais, luttons contre lui avec quelque chose de mieux. La haine ne supprimera pas le communisme."

M. Lapointe cite ici la récente encyclique du Pape Pie XI, qui dit que les deux meilleurs remèdes contre le communisme sont la justice et la charité. Il est parfaitement d'accord sur ce point avec le Souverain Pontife. Tous les Canadiens devraient s'unir pour répandre la doctrine de vérité.

Une ligue de citoyens

Le ministre de la justice expose ensuite un projet qu'il médite depuis longtemps: la formation d'une ligue qui réunirait toutes les classes de citoyens fidèles aux idées démocratiques, pour combattre le communisme et le fascisme et mettre en échec les activités de tous ceux qui préconisent le renversement du pouvoir établi par la force et la violence, empêcher les infiltrations étrangères dans l'héritage religieux et pour préserver enfin la paix, l'ordre et le bon gouvernement.

"La paix, l'ordre et le bon gouvernement, nous garderont contre le communisme mieux que toutes les prisons."

L'exemple de Tim Buck

M. Lapointe cite sur ce point, l'exemple de Tim Buck. "Qui avait entendu parler de ce personnage avant son emprisonnement? Aujourd'hui, on en a fait un martyr et les foules se pressent pour l'écouter. Il enseigne la même doctrine néfaste qu'avant son séjour derrière les barreaux. Mais, j'aime encore mieux réfuter ses arguments que de le jeter au cachot."



La J. E. C. Primaire

Préparons nos jeunes dès l'école à affronter leur milieu futur

Les paroles d'inquiétude ne manquent pas, certes, en face du malheur des temps! Parmi ces inquiétudes, parents et éducateurs ne considèrent pas comme la moindre cette mentalité nouvelle chez notre jeunesse, qui se traduit par une indépendance dans les idées et dans les moeurs.

Vraiment la génération d'aujourd'hui a brûlé les étapes! tellement que les deux dernières générations sont étrangères l'une à l'autre et ne se comprennent plus. En effet, nos petits d'hier qui, au pensionnat et à l'école, étaient des anges de vertu dociles et pieux, se révèlent aujourd'hui arrogants, égoïstes et indépendants. Devant une remarque ils se redressent; devant un reproche ils résistent. N'est-ce pas plus qu'il n'en faut pour inquiéter ceux qui ont la charge de ces âmes? Pauvres parents, il faut bien s'en convaincre, les temps sont vraiment changés! Tenu en serre-chaude durant ses première années, notre petit a bien entendu les traditionnelles formules: obéissez à votre papa, allez à la messe, fuyez les mauvais compagnons, ne parlez pas ce langage.

Mais jusqu'à quel point en est-il convaincu? S'en est-il pénétré l'esprit? Est-il prêt à s'imposer les moindres sacrifices pour les faire passer dans ses actes? Non, cet enseignement vague et impersonnel ne l'a pas armé pour la vie ou le milieu qui l'attend.

Examinons rapidement les influences qui forment ou qui déforment nos enfants: l'école, le foyer, la rue. Ces trois influences doivent marcher de pair, doivent tendre à l'élévation, à la formation de l'enfant, car si l'un fait défaut, le travail de l'autre est annulé.

L'école

C'est le milieu propre aux écoliers et le moule où ils se forment. Généralement bien suivie jusqu'à treize ou quatorze ans, l'éducation donnée est chrétienne, mais l'écolier ne voit que trop dans son maître un engagé qu'il subit plutôt qu'il aime.

Ses prières deviennent des formules sans vie, ses communions ne sont pas pénétrantes et se font sans souci de la "préparation." Il s'habitue dès l'école à se tenir à distance du prêtre. Résultat pour un bon nombre: la religion devient insensiblement une chose d'obligation fatigante, et de cette douche routinière à l'indifférence future il n'y a qu'un pas.

Le foyer

En supposant ce tableau de l'école moins sombre, ne faut-il pas constater souvent que sa bonne influence est du moins neutralisée par celle du foyer.

En faisant la part des parents consciencieux, qui vivent pour la perfection de leurs enfants, combien d'autres rejettent leur responsabilité sur l'institutrice? Combien encore de nos jours prennent la part de l'enfant contre sa maîtresse?

Beaucoup d'autres parents ne connaissent plus les nouveaux dangers qui entourent leurs petits, se persuadant que les leurs sont bons, ne les jugeant que d'après leur conduite à la maison. De leur côté, les enfants surveillent "actes et paroles" parce que "maman voit et entend."

Le foyer devient ainsi un milieu artificiel, où l'on ne goûte plus les joies reposantes de la famille. C'est le lieu de pension où l'on s'ennuie.

Il y a pire encore: lorsque les enfants sont témoins de scènes démoralisantes et détestables: désaccord entre parents, exemples de vie mondaine, de flirt ou de vanité, exemples de critique de la religion ou du prêtre, exemples de blasphèmes . . . Les papas n'ont plus le courage d'une conversation coeur à coeur avec leurs fils . . . et les mamans redoutent par fausse pudeur ou ignorance de méthodes l'enseignement que réclament la conscience et l'âge de leurs filles.

Le foyer constitue donc souvent pour nos écoliers un milieu plutôt déformateur au moment le plus important et le plus critique de leur vie.

La rue

Que ne pourrions-nous dire ici! Résumons. Que de mauvaises influences agissent sur le coeur et l'esprit de nos enfants en dehors du foyer et de l'école! Scènes de la rue, des théâtres, des journaux, des "magazines" immoraux, des conversations, des chansons et des mauvais camarades . . .

Voilà des influences qui, à l'heure actuelle, déforment nos enfants, au moment où ils se préparent à entrer dans la vie réelle.

En voyant ces aînés, ils concluent: la vie, c'est pour s'amuser; aucune notion du sacrifice et du devoir, qui les préparerait au grand sacrifice de demain.

Remèdes . . . La J. E. C.

Notre Saint-Père le Pape invite tous les laïques à faire partie de la Grande armée de l'Action catholique, et cela, sans exclusion d'âge. Voilà pourquoi l'A. C. croit nécessaire de grouper les écoliers dans un mouvement spécialisé, afin qu'ils s'habituent à prendre l'esprit propre à ces mouvements et qu'ils deviennent à la sortie de l'école des JOCISTES ou des JACISTES ardents et bien préparés.

Abbé H. LAPOINTE, curé.

—Saint-Alphonse, Manitoba.

Le Congrès régional

Notre congrès, qui habituellement se tenait en juin, est remis cette année en octobre. Il consistera en deux journées d'études, la première spécialement ouverte aux dirigeants, aux militants et aux adhérents; la seconde réservée aux aumôniers.

Que chaque Section s'efforce, d'ici là, d'organiser et d'étudier le bon fonctionnement du Cercle d'Etude spécialisé. C'est la clef de toute section que le Cercle d'Etude authentique.

Son Excellence Mgr Yelle n'a-t-il pas demandé l'an dernier qu'on lui présente au moins SIX ou SEPT sections, pour le prochain Congrès?

D'après le travail en marche, nous croyons pouvoir répondre à ce mot d'ordre; mais n'oublions pas que ce sont des sections authentiques que Son Excellence a voulu mentionner.

Les Dirigeants locaux se doivent d'étudier la vraie technique du Cercle d'Etude.

LE COMITE REGIONAL.

Technique
L'assemblée générale

L'Assemblée Générale (A.G.) est la fête jaciste mensuelle qui réunit tous les membres de la Section (dirigeants, militants, équipiers).

Elle doit s'adapter à la masse, être vivante et attrayante et très éducative. Il faut garder le ton familier, populaire et gai. Le programme doit être intéressant et varié; donc il doit être préparé. Surtout, que l'on bannisse impitoyablement le genre académique ou les discours; ce ne serait pas jaciste.

But

Attacher les jeunes à leur Section, entraîner joyeusement, crânement, à **la conquête pacifique du bien**, faire des Apôtres convaincus des autres jeunes, en leur montrant l'idéal jaciste. L'A. G. doit être préparée au Cercle d'Etude.

Elle comprend deux parties:

1. **Educative**—Les rapports d'enquêtes, les faits d'enquêtes, commentaire ou page religieuse, événements importants dans la J.A.C. ou en dehors.

2 **Récréative**—Chants, jeux, tours, magies, saynètes, musique ou autres variétés.

Ne pas oublier, à l'assemblée générale, de montrer ce que la J.A.C fait déjà pour les jeunes, au point de vue moral, ce qu'elle peut faire au point de vue social et agricole.

Dans les rapports donnés, plutôt parlés que lus, qu'on n'oublie pas les exemples.

Il convient de revenir également sur le Journal à la plupart des A. G. pour commenter un article, tirer les conclusions locales d'un fait. On apprendra ainsi à tirer profit du journal tout en faisant la propagande. Le succès de nos assemblées générales dépend de l'entrain et de la vie que les militants doivent savoir entretenir. Il est bon de décorer le local.

En résumé

L'A. G. doit être une réunion de famille où l'on fraternise.

Une réunion de propagande et de formation où l'on apprend à connaître l'esprit de la J.A.C. et son programme.

Une réunion de direction, de mots d'ordre pour le mois, de campagnes pour le bien des jeunes.

N.B.—Le calendrier mensuel de nos assemblées C.L., C.E., A.G., devrait être fixé au début de chaque mois.

A. C.

Chronique Jaciste

Mes petites soeurs Jécistes,

Vous serez peut-être heureuses d'apprendre que chez nous, à Pâques, un noyau jéciste est éclos. (J.E.C.F.).

A 4 heures de l'après-midi, dans la chapelle de notre couvent de La Broquerie, eut lieu la réception et la promesse des dix premières Jécistes.

Cette cérémonie si touchante restera toujours gravée dans nos coeurs d'enfants.

Notre dévoué aumônier, dans sa belle allocution, compara le noyau naissant à la petite armée si valeureuse de Gédéon qui, avec l'aide de Dieu, remporta une si brillante victoire contre un ennemi bien plus nombreux; ainsi de nous, dit-il, la Sainte Eglise compte sur nos forces qui donneront leurs victoires, si nous nous préparons par les vertus jécistes de fierté, de pureté, de gaieté et de conquête.

Oui, c'est notre idéal, nous serons conquérantes d'âmes dans notre milieu scolaire. Nous donnerons le conseil qui relève, le service qui encourage, l'exemple qui fortifie les autres lorsqu'elles semblent s'écarter du droit chemin.

A la fin de cette belle cérémonie, parée de notre uniforme, chacune allait recevoir l'insigne qui lui rappellera tous les jours sa promesse, puis à genoux nous récitions notre prière jéciste qui nous donnera la force de garder au Christ toute la jeunesse étudiante.

Une nouvelle Jéciste,

I. R.

Section des petits

Méditons l'Evangile

Parabole du LEVAIN
(S. Mathieu, XII, 33).

1. Le travail du Levain

Quelle est la signification du levain? C'est une substance propre à exciter la fermentation, et le levain, par rapport au pain, c'est un morceau de pâte aigrie qui, mêlé à la pâte du pain, la fait lever et fermenter. C'est cela que doivent faire tous ceux qui font du pain. Le levain, par lui-même, ne sert à rien. Mais si on les mélange, le levain fait lever la pâte, et avec la cuisson, on obtient le pain.

2. Le travail de l'Eglise

Grande est la disproportion entre la quantité de levain et la quantité de farine. Mais la puissance du levain se propagera lentement à travers toute la pâte. Aux premiers temps de l'Eglise, le levain était Jésus et ses disciples. L'Eglise qui porte l'Evangile est aussi par extension ce froment. Elle est bien petite à comparer avec la masse de païens et de protestants. Cependant, elle en attire toujours dans son sein et la foi catholique se répand peu à peu. Alors, on doit présumer que l'Evangile est un ferment qui doit agiter la pâte humaine.

3. Travail de la J.E.C.

Nous sommes le levain jéciste. Nous avons été choisis entre plusieurs autres pour être dans le mouvement jéciste, qui fait partie de l'Action catholique si fortement recommandée par Sa Sainteté Pie XI. La pâte ou la masse à faire lever, c'est d'abord nos camarades, et cette masse n'est atteinte que par l'intermédiaire de l'individu. Il ne s'agit pas, du jour au lendemain, d'atteindre tous les compagnons et pour cela de leur passer tous nos journaux, brochures, feuilles de propagande, de les inviter tous à venir au Cercle d'Etude, de parler à tort et à travers de notre mouvement. Non! Nous ne devons pas nous singulariser. Notre spécialité et notre manière de prêcher doivent se conclure en ces mots: "Entraîner par l'exemple." Demandons-nous bien si nous le faisons et si nous n'avons rien à nous reprocher. Faisons-nous du mieux que nous le pouvons, les petits ouvrages que la J.E.C. demande de nous? Prenons comme résolution de nous efforcer d'entraîner par notre exemple. Agissons de telle sorte que le bon Dieu puisse nous dire un jour comme le lion à l'honnête voyageur dans la fable de Phèdre: "Et quae debetur par tuae modestiae, audacter tolle!" "Prends sans crainte la partie qui est due à ta modération."

Frédéric RAINVILLE,
Président.
Juniorat de la Sainte Famille.

Ce que pensent les jeunes

Les Jacistes de Lorette

Notre section jaciste n'a pas dormi cet hiver. Notre première enquête nous a fait connaître quarante-deux garçons, de dix à quinze ans. Depuis novembre, nous nous sommes réunis sept fois. Nous avons étudié l'Evangile sous la direction de notre dévoué aumônier, M. l'abbé Eug. Chamberland.

L'Evangile du paralytique, surtout, nous trace une ligne de conduite. Cet infirme demandait à Jésus de guérir son corps et oubliait son âme qui était bien plus malade. Mais Jésus guérit d'abord son âme parce que bien plus précieuse.

Pour nous, si notre âme est malade, ne laissons pas le mal s'aggraver; nous avons à notre disposition le tribunal de la pénitence, il faut y aller sans crainte.

Si nous laissons notre âme s'affaiblir, où trouverons-nous la force pour faire notre devoir? Prenons donc la résolution de ne jamais laisser notre âme souillée un seul jour, et appliquons vite le remède.

Gérard TURCOTTE, 14 ans.
Lorette, Man.

✦ ✦ ✦

Ce mouvement organisé à Lorette par notre cher Vicaire, est pour nous très intéressant et très utile.

Nous nous réunissons deux fois par mois; huit réunions jusqu'à présent. Nous avons étudié, dans nos premières enquêtes, le nombre de jeunes aux alentours du village. Nous en avons trouvé quarante-huit qui ont de dix à quinze ans.

Nous lisons l'Evangile à toutes nos assemblées et nous tâchons de trouver des conclusions utiles.

C'est un résumé bien vague de notre travail jaciste.

Dario PERFUMO.

✦ ✦ ✦

Etre jaciste pour les autres

Etre jaciste pour les autres: voilà une bonne résolution que nous tous, jeunes de la classe agricole, nous devrions mettre en pratique au travail . . . N'est-ce pas l'ordre de notre chef le grand Pape Pie XI lorsqu'il nous dit que "l'apôtre de l'agriculture sera un agriculteur." Ah! je comprends, ce n'est pas chose facile! Puisqu'avant de conquérir les autres, il faudra se conquérir soi-même.

Mais le jaciste, le vrai, tâche de s'améliorer toujours dans son caractère et dans ses actions. Il commence par bien faire son devoir et tâche de rester catholique au travail. Il ajuste ses actes sur l'Evangile discuté au C. E. et s'efforce de s'en pénétrer l'esprit . . .

Mais tout ce travail personnel doit être une préparation pour le "vrai travail jaciste" qui est d'exercer une bonne influence sur ses compagnons. Ce qu'il apprend à la J.A.C., en particulier au C.E., ne doit pas profiter pour lui seul mais aussi pour les autres.

Et si l'Evangile devient la règle de sa vie pratique, il aura vite influencé des compagnons, il aura amélioré son milieu, il sera jaciste cent pour cent.

F. P., jaciste.

Chronique de l'A.C.J.F. de Saint-Boniface

Le 25 février: première assemblée générale des Jicistes. Nombreuses présences. Les Jicistes sont la section la plus jeune de l'A.C.J.F. Leurs débuts permettent de fonder de belles espérances.

Le 14 mars: récollection mensuelle de tout l'A.C.J.F. Après la messe des jeunes filles, à la cathédrale, Catéchistes, Jocistes, Guides et Jicistes prennent leur déjeuner en commun. Conférence de l'aumônier sur un sujet d'Action catholique . . .

Jeudi Saint: de 10 h. à 11 h. Heure Sainte des Enfants de Marie et de toute l'A.C.J.F.

Le 21 mars: cérémonie intime et bien simple, mais qui marque un événement important dans le mouvement guidiste à Saint-Boniface. Dix guides font leur promesse de Guides-Aînées . . .

A la suite de cette cérémonie, distribution des "badges" pour les spécialités suivantes: secourisme, modiste, tricoteuse, couturière, cuisinière, comptable, dessinatrice, campeuse, bout-en-train.

Son Excellence Mgr Yelle, présent à cette cérémonie, adresse la parole.

Nombre actuel des guides, dans Saint-Boniface: plus de 100 . . .

Les 29 et 30 mars: dernière leçon du cours de religion. L'assistance s'est maintenue nombreuse, assidue. Cette leçon porte sur la pédagogie catéchistique. Toutes les Catéchistes subiront un examen sur cette matière.

Chez les Jocistes et les Jicistes, nouveau sujet d'enquête: Le sens social.

L'A.C.J.F. à l'Institut

Le 26 février, promesse d'une trentaine de Guides.

Le Comité Central a terminé les Constitutions.

Le 14 mars: récollection de l'A.C.J.F. Les Jécistes offrent une petite fête aux Guides.

La secrétaire générale.

DEVERGONDAGE PAR LA GRAVURE ET L'ANNONCE

Le cardinal Villeneuve dénonce l'audace toujours croissante dans la gravure de nature commerciale.

QUEBEC — La "Semaine religieuse de Québec" publie le très important communiqué suivant de Son Eminence le cardinal Villeneuve:

"Nous constatons avec peine l'audace toujours croissante qui se manifeste, au point de vue des moeurs, dans les journaux, dans les revues et magazines, surtout par la gravure. Le dévergondage le plus suggestif se fait sentir, non seulement dans les annonces des pièces de théâtre et de cinémas, — où, hélas! on y était trop habitué, — mais celles de produits indifférents. Le manque de respect envers la femme est tel qu'on se plaît à la représenter dans les poses les plus inconvenantes, pour annoncer tabacs, savons, produits pharmaceutiques, etc. Les journaux honnêtes eux-mêmes en sont envahis. Nous avons dû en avertir quelques-uns, impuissants néanmoins à se défendre contre les exigences des agences de publicité, qui confondent l'art de suggérer la vente d'un produit avec le honteux métier d'aiguiser la plus malsaine curiosité.

Aussi bien, jugeons-nous devoir faire entendre notre protestation formelle et publique. Nous ne croyons point qu'une province catholique puisse tolérer un pareil état de choses. Nous ajouterons que le sens traditionnel des nôtres devrait en être vivement choqué.

Nous invitons donc nos diverses associations d'action catholique, particulièrement celles des femmes et des jeunes filles, à réagir contre cet envahissement immoral. Des protestations générales ne suffisent point. On devra y ajouter des avertissements aux éditeurs de journaux, revues, magazines et catalogues, qui publient des gravures risquées, soit dans leur texte, soit dans leurs annonces. Nous sommes déterminé, une fois que des avis particuliers auront été communiqués aux firmes intéressées, de soumettre à notre conseil diocésain de vigilance les cas les plus évidemment inconvenants pour les faire juger et dénoncer ensuite nommément dans notre Semaine religieuse.

Le temps est venu pour les bons d'avoir au moins autant de courage que les autres témoignent d'audace, pour ne pas dire de cynisme. Il serait vain pour nous de prêcher la morale, si dans les quotidiens et les périodiques communément reçus, on en suggère de la façon la plus subtile un inconcevable mépris."

J.-M.-RODRIGUE,
Card. Villeneuve, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

La délégation du gouvernement fédéral au couronnement

OTTAWA — La délégation du gouvernement fédéral au couronnement royal ne se composera que des ministres dont les services seront requis pour l'étude des problèmes qui seront soumis à la conférence impériale. L'arrêté ministériel désignant les délégués n'est pas encore passé.

On croit que la délégation se composera des ministres suivants: M. Mackenzie King, M. Ernest Lapointe, ministre de la justice, M. Charles Dunning, ministre des Finances, M. Ian MacKenzie, ministre de la Défense nationale, et M. T.-A. Crerar, ministre des Mines et des Ressources. Le ministère de M. Crerar comprend aussi le département de l'Immigration.

NEW-YORK — Mgr Pierre Falaize, O.M.I., coadjuteur du vicariat apostolique du Mackenzie, suit ici un traitement pour ses yeux, très affaiblis par l'éblouissement de la neige du Nord.

Samedi après-midi, dans la salle du Collège Saint-Paul, le premier parlement des écoles catholiques du Grand Winnipeg a tenu sa première séance devant un nombreux public. M. John J. C. Shelly, au nom des Chevaliers de Colomb, a présidé aux arrangements préliminaires. M. Vincent Cooney a lu les proclamations en anglais et en français et la prière a été récitée par M. l'abbé J. K. McIsaac, de la "Northwest Review."

Le lieutenant-gouverneur, John R. Lindsay, a fait son entrée avec une escorte de sept cadets en uniforme. Le discours du trône a été lu et Eugene Kinahan a été élu président. Après la critique de l'opposition, l'adresse a été adoptée par une majorité substantielle. Le parlement commencera réellement la discussion des affaires samedi prochain.

De gauche à droite: Franklin Collins, Ste-Marie, Premier; Eunice Kenzie, Académie Ste-Marie, ministre des Récréations; William Powers, St-Ignace, ministre de l'Education; Walter Zenyk, St-Nicholas, whip du gouvernement; Cyril Santavy, Immaculée Conception, Opposition; Jack Sinnott, St-Alphonse, ministre de la Santé; John R. Lindsay, lieutenant-gouverneur; Eugene Kinahan, Président; Edward McLaughin, Ste-Anne, ministre des Récréations; Michael Szumlanski, Holy Ghost, ministre de l'Eloquence publique; Lorenzo Paquin, Sacré-Coeur, vice-président; Norman Fraser, Holy Cross, Procureur général; Ruby Frolka, St-Edouard, Opposition; Michael Reich, St-Joseph, ministre des Finances.

VOLUME XXIV — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 7 AVRIL 1937 — NUMERO 48

Sans les forces morales aucune puissance matérielle ne peut prévaloir.

Général WEYGAND.

LA LIBERTÉ

Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance.

FOCH.

Le Congrès de la Langue française et le Manitoba

Il se tiendra à Québec, au mois de juin, un congrès général de la Langue française. C'est un événement dont l'importance et la portée ne doivent pas nous échapper. Il est à propos que nous étudiions ensemble la signification de cet événement qui marquera une étape dans notre histoire nationale.

Nous sommes éloignés du Québec géographiquement, mais nous sommes proches du Québec par la communauté de langue, de sentiments et d'aspirations.

Dans le tout canadien-français notre place est marquée. Jusqu'ici, nous avons joué un rôle de premier plan dans l'oeuvre de la survivance française au Canada.

Aux avant-postes, nous avons lutté, nous avons bataillé d'abord pour affirmer nos droits, et ceci dès la naissance du Manitoba, comme groupe ethnique distinct dans la nouvelle province qui entrait dans les cadres de la Confédération canadienne. Plus tard un acte, des actes d'un fanatisme farouche nous ravissaient nos droits et nous interdisaient de vivre notre vie propre, la vie d'une nationalité fière de ses origines, jalouse de ses droits, et amie indéfectible de la justice. Depuis lors, nous avons livré de rudes combats. Nos coeurs de Français ont saigné de douleur et d'angoisse. Dans l'adversité, dans des combats inégaux nous avons tenu bon. Nous n'avons jamais capitulé devant l'oppresseur, et nous n'aurons de cesse que lorsque justice nous sera rendue.

Nos positions légales, nous ne les avons pas reprises; nos droits, nous ne les avons pas reconquis. Mais nos efforts constants ont établi un état de faits qui honore les chefs qui nous ont guidés, et qui équivaut presque à une reconnaissance juridique.

Après un demi-siècle de luttes, nous pouvons, sans faux orgueil, proclamer à la face du pays que nous sommes restés catholiques et français.

• • •

"Conservons notre héritage français." C'est le mot d'ordre du Congrès de la Langue française.

Cet héritage, quels en sont les éléments constitutifs? La foi, la langue, les moeurs, les traditions, une vie française intégrale, virile et forte.

Conserver cet héritage, c'est être fidèle au passé, c'est continuer sans fléchir l'oeuvre des ancêtres, c'est remplir loyalement, généreusement, la mission d'une nationalité catholique et française. Conserver cet héritage, c'est vivre tous les jours notre catholicisme, c'est puiser dans les sources limpides et abondantes de notre passé les leçons de force, de courage et de ténacité qui feront de notre petit groupement un peuple fier d'être ce qu'il est et qui croirait déchoir si un seul instant il voulait être autre chose.

Cet héritage, le corps enseignant de langue française en est de par sa mission le gardien. Il nous faut veiller avec vigilance sur ce trésor de la race, le garder intact, bien plus, l'augmenter par un apport très libéral.

C'est à nous qu'est dévolue la tâche colossale de conserver l'âme des enfants religieuse et française. Dans cette âme dans laquelle le baptême a déposé la foi, c'est notre devoir d'y verser les principes chrétiens qui guident l'homme dans la vie et le prémunissent contre les dangers qui le menacent. Donc, l'enseignement religieux, ce doit être notre toujours première préoccupation. Un enseignement viril, vivant, qui domine les facultés supérieures de l'âme. Un enseignement religieux qui se traduit en actes et qui ne meurt pas dans la mémoire, enseveli dans des formules arides et inintelligibles. Un enseignement religieux fait de la connaissance et de l'amour du Christ. Que le Christ vive dans l'âme de nos enfants! Que son Evangile soit pour eux une source de vie! Donnons-leur cette vie divine qui les placera au-dessus de la perversité d'un monde qui a oublié qu'un Dieu a déjà existé! Préparons avec soin, avec patience, la leçon de catéchisme. Que l'ardeur, que la conviction que nous mettons dans ce travail inspirent nos enfants et leur fassent partager le respect dont nous entourons cette matière du programme.

• • •

La langue, les traditions, les moeurs.

Conserver la langue, c'est l'enseigner, oui, mais c'est surtout la faire aimer, la faire respecter. Enseigner la langue comme une matière ordinaire, une partie d'un programme d'études, non, ce n'est pas notre besogne à nous, instituteurs de langue française, dans les écoles fréquentées par des petits Canadiens français. Enseigner la langue, c'est comprendre et faire comprendre qu'elle est la manifestation de notre âme française, c'est en inculquer l'amour et le respect à ceux que nous formons, c'est l'aimer et la respecter nous-mêmes.

Enseigner la langue à des petits Manitobains, c'est leur faire la relation des luttes livrées par les ancêtres pour sa conservation. C'est les mettre en face d'un grand passé, d'une noble histoire. Enfin, c'est les exhorter par la parole, et par l'exemple surtout, à la respecter, à la préférer à toute autre. Voilà la tâche que nous impose notre titre de gardien de l'âme française.

A la langue se rattachent les traditions et les moeurs. Ce sont des caractéristiques particulières. C'est l'originalité d'un peuple.

Nos traditions, nos moeurs.

Ce sont des habitudes de vie, ce sont des vertus qui nous appartiennent en propre et qui constituent notre patrimoine national. Les laisser tomber en désuétude, les ridiculiser, les ignorer, jamais! Ce serait trahir. Il faut les remettre en honneur par l'histoire, le livre, les gravures, la chanson, par la pratique personnelle. Bannissons de nos écoles, de nos foyers, ce qui pourrait diminuer la vie française. Parlons le français, aimons en français, chantons en français, et nous aurons ainsi exécuté à la lettre le mot d'ordre du congrès: conserver notre héritage français.

Ce mot d'ordre, n'est-ce pas celui que Son Excellence Mgr Béliveau donnait à l'Association dès sa naissance: Restons sur nos positions! Ce mot d'ordre, l'Association n'a cessé de le répéter. Il est devenu un signe de ralliement, un appel aux armes. Nous y avons été fidèles, nous vaincrons.

Camille FOURNIER,
Président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba.

Le Canada compte 11,100,000 âmes

OTTAWA — La population du Canada est estimée à 11,100,000 âmes en 1937, d'après une réponse du ministère du Commerce à M. Pierre Gauthier, libéral de Portneuf.

Au dernier recensement, en 1931, la population était de 10,376,786 âmes. On estimait alors à 135,956 par année l'augmentation des naissances sur les décès.

De 1921 à 1931, il est entré au pays 1,166,000 imigrants. Pendant la même période, l'augmentation naturelle de la population a été estimée à 1,362,000.

Seuls, les gens occupés ont du temps à eux, parce que, seuls, ils savent travailler.

Henry BORDEAUX.



SIR EDWARD W. BEATTY
Président général du Pacifique Canadien
(Dessin de La Palme).

La Loi Duplessis

L'insistance que met le *Winnipeg Free Press* à déclarer odieuse la loi Duplessis nous engage à faire une incursion dans le débat, avec l'intention bien nette de rassurer les Canadiens français de l'Ouest sur le bon renom de notre vieille province-mère. Tout ce qui touche la province de Québec éveille notre attention et, disons le mot, nos susceptibilités. Le *Free Press* comprendra ce sentiment: il ne s'étonnera donc pas que nous fassions, nous aussi, quelques observations sur le thème de la liberté.

Le *Free Press* dit excellemment qu'il a fallu aux générations actuelles bien des luttes avant de parvenir à la liberté, cette chose inconnue non seulement des anciennes sociétés, mais même d'une bonne portion de ce qu'on est convenu d'appeler les âges modernes. Hélas! après tant d'efforts pour conquérir cette liberté, on n'est pas encore arrivé à s'entendre sur le sens de ce grand et très beau mot. Même les démocraties les plus avancées encerclent le citoyen dans mille entraves; et le citoyen se soumet, car il regarde ces entraves comme l'un des éléments essentiels de tout Etat civilisé. Où donc s'arrêter? C'est là-dessus qu'on discutera jusqu'à la fin des temps.

• • •

Avant de nous livrer ici à l'examen de la législation Duplessis, examinons un peu, voulez-vous, la législation qui se pratique dans les autres provinces de la confédération canadienne. On peut tirer de cet exercice des conclusions apaisantes pour bien du monde.

Il est évidemment très joli pour le *Free Press* de parler avec animation de la charte de l'Amérique Britannique du Nord et de caricaturer le contribuable de Québec entouré de policemen qui le guettent, du trottoir, de la bouche d'égout, de la boîte aux vidanges, du haut de la clôture voisine . . . Mais nous avons, nous, l'impression très précise que le citoyen de Québec est le plus heureux et le plus *libre* citoyen qu'il y ait dans l'univers entier. Spécifiquement, la qualité et la quantité de liberté que lui reconnaît l'Autorité civile nous paraît, par bien des côtés, supérieure à celle qu'on octroie au citoyen de plusieurs autres provinces canadiennes. Dans ce coin heureux du Canada, chacun pratique sa religion et la voit reconnue officiellement; chacun parle sa langue et l'enseigne à ses enfants avec les deniers de l'Etat. Nous irons plus loin, la législature de Québec s'ingère moins que d'autres législatures canadiennes dans la conscience d'un chacun, et elle s'arroge moins la tâche délicate de décider ce qui est permis ou défendu dans le domaine de la morale.

Nous pensons ici aux policemen du *Free Press*, et le sourire nous vient sur les lèvres. Qui dira jamais les crocs-en-jambe qu'on donne à la liberté, généralement avec les meilleures intentions du monde, pas loin d'ici. Nous connaissons des endroits où l'on croit nécessaire à la gloire de Dieu d'interdire la vente des cigarettes le dimanche; on ne saurait non plus y jouer au base-ball ce jour-là. Dans une intention moralisatrice on défend au *bar-room*, semaine comme dimanche, de débiter de la limonade, des cigares, un verre de vin, un doigt de cognac. La seule concession qu'on fasse à l'esprit de péché, c'est d'autoriser le *bar-room* à vendre de la bière, encore de la bière, rien que de la bière, avec une belle mousse qui saute par-dessus bord.

Dans plusieurs provinces canadiennes on ne se contente pas de comprimer ainsi la liberté de chacun au moyen de pieuses entreprises de réforme morale. Par exemple, nous, Canadiens français du Manitoba, qui comptons plusieurs générations sous terre en ce pays, nous n'avons pas la liberté d'enseigner le français à nos petits. Pour faire plaisir aux incroyants, on a, ici, enlevé aux croyants la liberté d'exposer dans l'école le crucifix, emblème de la Rédemption.

Et malgré un tel dossier, on se croit en règle avec toutes les notions ordinaires de la liberté et avec toutes les justes interprétations de la charte politique canadienne.

La vérité—et le *Free Press* est trop renseigné pour y contredire sérieusement—c'est que dans à peu près toutes les provinces de la Confédération, et même à Ottawa, on se trouve à tout moment vis-à-vis de lois et ordonnances qui prouvent que nous aussi, Canadiens, nous avons nos petits mussolinis, nos petits hitlers, nos petits lenines; et ils légifèrent tout de même que s'ils habitaient de petites italies, de petites allemagnes et de petites russies.

Nous ne voulons mettre en doute les intentions de personne. Mais, franchement, sur cette question de la liberté, il convient d'être circonspect et ne pas jeter trop de pierres dans le jardin du voisin.

• • •

Pour aborder enfin la loi Duplessis, disons sans ambages que c'est une conception carrément canadienne-française et catholique; nous devons accepter la responsabilité de la justifier comme telle *urbi et orbi*. Elle est la réponse officielle de notre race, s'inspirant de sa foi religieuse, à une perturbation de pensée qui veut devenir, par voie d'anarchie, une perturbation de l'ordre social sur lequel la province de Québec a vécu jusqu'à ce jour.

Le texte Duplessis n'est pas un geste doux, certes! Et la réaction est vive dans plusieurs coins. Mais cela ne prouve nullement que ce soit une violation de la légitime liberté du sujet britannique et du citoyen canadien.

Que prêchent le communisme et le bolchevisme? Le renversement de l'ordre social actuel. Par quel moyen? Par la violence. Ce n'est plus une simple doctrine, cela. Inciter à la violence, c'est commettre un *acte* violent. Et c'est pour cette raison que, selon nous, le texte Duplessis constitue une juste répression. Le *Free Press* exagère notablement la portée de la loi. Cette loi, si nous la comprenons bien, n'a pas d'autre but que d'interdire dans Québec des méthodes d'action dont l'essence est de sortir de la légalité et de vouloir s'imposer par voie tumultuaire.

A mesure que nous avançons dans cet article, plus nous devenons persuadés que le *Free Press* et la législature de Québec ne sont séparés que par une confusion de mots. Car il y a dans cette affaire une distinction importante à établir: ce n'est pas contre une erreur, si condamnable soit-elle, mais contre la préconisation de la force, que le cabinet Duplessis s'est cabré. Il a voulu, il veut prémunir la population contre cet acte positif de désordre qui s'appelle l'émeute et la barricade. Sûrement nous nous entendons tous ici pour lui donner raison.

• • •

Du moment que la tranquillité de la rue et des foyers sera assurée, nous sommes d'accord avec le *Free Press*: qu'on discute tout ce qu'on voudra, tant qu'on voudra. Que tous les utopistes, tous les rêveurs, tous les chercheurs de pierres philosophales se donnent libre carrière. Ce sera à nous, qui nous appelons les bons éléments, à les convaincre d'erreur, à leur imposer nos conclusions par une argumentation probante. Pour cela, il nous faudra étudier mieux et plus à fond la question sociale. Sommes-nous ici sans reproche? Publier des encycliques, c'est excellent, mais les encycliques ne peuvent, forcément, que dessiner des traits généraux et définir des situations d'ensemble. Avons-nous suffisamment extrait de ces augustes documents les sèves qui cherchent le sol canadien? L'adaptation chez nous des enseignements romains exigera de plus en plus de longues et méthodiques études. Sachons donc apercevoir que nous vivons dans un monde transformé par la guerre et l'après-guerre. Cela crée de nouvelles situations morales et de nouvelles économies politiques. N'oublions pas que dans le camp ennemi toute la forge est au travail.

Et puis, répétons-le sans cesse, si on veut enlever aux communistes et aux bolchevistes leur principal arsenal, une besogne urgente s'impose: il faut maîtriser les "profiteurs", qui n'ont rien compris à la dépression et qui, comme des bêtes de somme, recevront tôt ou tard leur coup de massue et mourront sans savoir pourquoi.

Empêcher le chahut communiste dans la cave, faire aussi le ménage dans les étages d'en haut, voilà en deux mots, tout le programme. Nous croyons que la législature de Québec est de cet avis. Sa récente loi n'est pas toute sa réponse à la menace communiste. La législature de Québec veut précisément assurer la paix publique afin de pouvoir plus efficacement opérer les réformes sociales qui s'imposent dans Québec comme ailleurs—mais pas plus qu'ailleurs.

Noël BERNIER.

TRIBUNE LIBRE

La Rédaction du journal n'est pas responsable des communications insérées sous cette rubrique. Les lettres destinées à la "Tribune Libre" doivent porter la signature de leur auteur, même si elles sont publiées sous des initiales ou un nom de plume.

Au Curé de campagne

Monsieur le Curé,

Votre lettre au sujet du chant liturgique semble un peu découragée et cependant la situation n'est pas désespérée, loin de là. Je n'ai nullement l'intention d'entamer une polémique qui serait absolument inutile, car, après tout, la cause est jugée en faveur du chant liturgique. Rome a parlé assez clairement depuis 1904. Sans doute, comme vous le dites, vous et beaucoup de vos confrères, vous vous trouvez les prisonniers d'une situation bien délicate, mais ne nous enseignez-vous pas en chaire que lorsqu'on veut bien faire, rien n'est impossible avec la grâce de Dieu? Ne nous prêchez-vous pas le mérite de l'obéissance aveugle à certaines directives du Saint-Siège? Prêtres et fidèles, peuvent-ils choisir à leur gré celles auxquelles ils peuvent obéir et celles qu'ils peuvent mettre au rancart? C'est une question absurde que je pose, je le sais, et qui ne mérite pas de réponse.

Cette situation n'est pas nouvelle: elle existait il y a 30 ans dans les vieux pays, mais le problème est résolu. Evêques et prêtres se sont mis résolument à la tête du mouvement et les fidèles ont suivi. Serions-nous moins bons catholiques dans l'Ouest canadien? Pourquoi cette apathie?

Sans doute, ce n'est pas oeuvre d'un jour; c'est à la suite d'efforts patients, répétés, d'instructions claires et insistantes que l'on peut arriver à quelque chose. Lorsqu'on a le droit pour soi, Dieu intervient toujours et le Royaume des Cieux appartient aux audacieux.

Sans doute, les chantres d'une certaine génération trouvent difficiles (en principe) de changer de coutumes, mais n'y a-t-il pas des générations qui poussent? Les enfants retiennent facilement ce qu'on leur apprend et surtout lorsqu'on a l'avantage d'avoir des Soeurs dévouées en charge des écoles, la tâche d'un curé souvent surchargé de besogne en est singulièrement allégée. Vos confrères d'outre-mer ne l'avaient pas, cette aide. Vous objecterez peut-être que dans certaines maisons-mères on ne chante jamais ni grand'messes, ni vêpres, qu'on n'enseigne pas le chant liturgique aux novices. N'est-ce pas à vous, Messieurs les Curés, à vous plaindre aux autorités compétentes?

Sans doute, certains d'entre vous ignorent le chant grégorien et ne pourraient l'enseigner, mais est-il bien difficile de demander les services bénévoles d'un confrère mieux doué? Si le besoin s'en faisait sentir, ne croyez-vous pas que l'autorité diocésaine ne serait que trop heureuse d'établir une commission diocésaine du chant et de vous fournir des instructeurs? Mais tant qu'on se contentera d'à-peu-près, d'apathie et de défaitisme, les directives des Papes resteront lettres muettes. Même si vous ne pouvez obtenir d'instructeurs, ignorez-vous que nos Bénédictins canadiens, de Saint-Benoit-du-Lac, P.Q., suivant les traces de ceux de Solesmes, viennent de publier un cours de chant grégorien par disques de phonographe (théorie et pratique) au prix très modique de $12 la série? Il n'y a pas de chantre si réfractaire qui ne se déclare à la longue ravi de la beauté de l'exécution de ce chant rendue si facile pour lui. Croyez-moi, Monsieur le Curé, la cause du chant liturgique mérite certains sacrifices et le travail qu'elle occasionne: on n'a rien sans peine.

Un ami du chant liturgique.

Un mot à David Gélinas

Cher Monsieur le Directeur,

David Gélinas trouve votre chroniqueur trop élogieux. On ne pourra faire le même reproche à ce bouillant polémiste. Il a de l'ancien David, le courage et même, je crois, un peu la fronde!

Je trouve bien triste qu'on essaie de démolir, à coups d'épingle, une réputation aussi digne d'admiration que celle de M. Benoist. Ce n'est pas bien et même si le pseudonyme cache complètement — ce qui n'est pas toujours le cas — cela ne dispense pas des lois élémentaires de la justice et de l'équité.

Je suis certain que M. Benoist a fait un choix sans parti-pris quand il a choisi les solistes pour le concert. Ce choix était très judicieux et je défie le soi-disant Gélinas de prouver le contraire. Que M. Gélinas dise quels sont ces nombreux artistes qu'il connaît qui eussent fait mieux que ceux qui étaient au programme. Comme question de fait, ces remarques pourraient fort bien s'adresser à la Société Gounod dont David Gélinas parle avec tant d'éloge! Pourquoi pas? Il faudrait peut-être donner son nom, mais si les critiques sont sincères et en valent la peine, elles devraient être prises à leur juste valeur.

Il est vraiment malheureux que la jalousie, le désappointement et l'envie inspirent des sorties comme celles qui nous sont venues dernièrement. Il est possible que David Gélinas soit l'ami de ceux qu'il attaque—il le dit du moins,—si la chose est vraie, il faudrait dire avec Cromwell: "Seigneur, protégez-moi de mes amis, je m'occuperai de mes ennemis!"

LE CHRONIQUEUR.

Le Canada n'a pas de drapeau national

OTTAWA — En réponse à des questions de M. C.-R. McIntosh, libéral, de North-Battleford, le premier ministre a déclaré qu'on se propose de déployer, comme drapeau canadien aux fêtes du couronnement royal, les armes du Canada avec la couronne royale au mât ou à la hampe. M. King a admis que le Canada est le seul Dominion à ne pas avoir de drapeau national.

OTTAWA — Le ministre du Commerce, M. Euler, donne avis qu'il présentera un bill ratifiant la convention de commerce passée entre le Canada et l'Allemagne.

PEMBROKE, Ont. — R. M. Warren, libéral, est élu député fédéral de Renfrew North contre le Dr E. T. Wood, conservateur.

RADIO-CANADA

M. Augustin Frigon au Cercle de la Pensée française

Lundi midi, M. Augustin Frigon, directeur général adjoint de Radio-Canada, était l'hôte de la Pensée française à l'hôtel Marlborough. Il a été présenté par M. Charland Prud'homme, qui présidait. M. Frigon fait sa première visite officielle dans les provinces de l'Ouest. Il a donné aux convives des détails fort intéressants sur la partie administrative de Radio-Canada. C'est une tâche très compliquée. Quand on s'adresse à un auditoire de huit millions de personnes, il n'est pas facile de plaire à tout le monde. Radio-Canada s'efforce de présenter des programmes variés répondant au désir du plus grand nombre et visant à éduquer dans le sens le plus large du mot, tout en gardant un certain niveau et en évitant la vulgarité. Chaque programme exige un long travail préparatoire et une fois donné, il ne se répète pas. Il y a aussi la question financière. Une demi-heure intéressante à la Radio coûte $500. La question technique est un autre aspect important. Radio-Canada transporte ses programmes d'un bout à l'autre du pays. Cela suppose un réseau qui couvre actuellement 5,700 milles et coûte $600,000 par année. Cette étendue considérable entraîne de grandes difficultés pratiques à cause des zones horaires différentes. Quand il est 7 h. du soir à Halifax, il est 2 h. de l'après-midi à Vancouver. Neuf à dix heures à Montréal correspond à 8-9 h. à Winnipeg et 6-7 h. à Vancouver. Seule l'heure de 9 à 10 dans l'Est convient à peu près à tout le Canada.

Radio-Canada n'a pas un réseau complet lui appartenant en propre. Il lui faut utiliser des postes particuliers, après entente avec eux. C'est ce qui se fait pour l'Ouest. Pendant deux heures par jour, ces postes sont tenus de radiodiffuser les programmes du réseau national; mais en dehors de cela, ils n'ont nullement l'obligation de le faire et peuvent interrompre un programme sans manquer à leurs devoirs.

Pour ce qui est des programmes français, il faudrait d'abord s'entendre sur leur définition. Le quatuor Alouette est diffusé par 40 postes au Canada. La Petite Symphonie de J.-J. Gagné fait entendre de bons artistes canadiens-français. Voilà des programmes offerts à tous les auditeurs de langue française. Il resterait à compléter par des programmes plus spécifiquement français par le langage et la mentalité. Radio-Canada comprend parfaitement le problème et s'efforce d'améliorer la situation. Des projets, réalisés avant longtemps, auront pour résultat de rapprocher les groupes de l'Ouest de la province de Québec. M. Frigon assure qu'ils ont l'appui complet et enthousiaste de tous les membres de la Société et en particulier du directeur général, M. Murray. Il nous demande d'avoir seulement un peu de patience.

M. Frigon n'est pas un homme qui se risque à promettre plus qu'il n'est capable de tenir. Son exposé franc et net de la situation a été vivement apprécié de ses auditeurs.

Le Dr R. O. MacFarland et le Dr E. K. Brown, de l'Université du Manitoba, ainsi que D. R. P. Coats, organisateur de Radio-Canada à Winnipeg, assistaient à ce déjeuner. Ils ont été présentés par le magistrat Lacerte.

M. Frigon doit visiter Saskatoon, Edmonton, Calgary et Régina.

Critiques contre Gladstone Murray aux Communes

OTTAWA — Le major Gladstone Murray, gérant général de la Société Radio-Canada, a été critiqué, aux Communes, pour ses déclarations au sujet du bilinguisme à la radio. M. Murray a fait ces déclarations au Canadian Club, à Montréal, le 22 mars dernier.

M. Murray avait dit, en substance, que la radio de l'Etat devait contribuer à résoudre le problème que pose en ce pays la dualité des langues et qu'elle pouvait faire beaucoup pour que tous les citoyens du Canada aient, à l'avenir, l'avantage des deux cultures (anglaise et française) et des deux pensées (anglaise et française).

A une question du chef de l'opposition, le premier ministre, M. King, et le ministre des transports, M. Howe, ont répondu que le major Murray n'avait pas été autorisé par le gouvernement à faire les déclarations qu'il a faites au Canadian Club.

M. Bennett a déclaré que si le major Murray a parlé sans autorisation, il doit être destitué immédiatement.

VICTORIA, C.-B. — C'est aujourd'hui que Mgr J.-C. Cody, le nouvel évêque de Victoria, arrive dans sa ville épiscopale. La cérémonie d'intronisation aura lieu dans la cathédrale à 8 h. du soir. Demain, il y aura réception publique. Mgr Cody chantera sa première messe pontificale le dimanche 11 avril.

Saint-Boniface

A l'archevêché

De passage le R. P. Jalbert, supérieur provincial des Pères de Marie, en route vers la Colombie où les Révérends Pères ont plusieurs maisons.

• • •

Son Excellence Mgr Yelle quittera Saint-Boniface dans quelques jours, en route pour Montréal où il administrera la confirmation. Monseigneur sera absent une quinzaine de jours.

A la cathédrale

Décoration

Les décorateurs sont à nettoyer le chemin de croix. Dès que les stations seront nettoyées on commencera à les repeindre.

Communiqué de l'Unité Sanitaire

Protection contre la diphtérie et la fièvre scarlatine

Il est du devoir des parents de savoir que leurs enfants âgés d'un an et plus peuvent être protégés contre la diphtérie et la fièvre scarlatine.

Durant l'année 1936, une seule personne, qui n'avait pas été protégée, a contracté la diphtérie dans notre ville. L'Officier de Santé de la ville de Saint-Boniface désirerait obtenir le même résultat au sujet de la fièvre scarlatine qui est encore une menace chez nous.

Depuis deux ans, au delà de 200 enfants dans nos trois écoles privées ont été immunisés contre la fièvre scarlatine; aucun enfant, ainsi immunisé, n'a développé la scarlatine dans ces trois institutions: le Collège, le Juniorat et le Jardin de l'Enfance.

Nous prions donc les parents de faire immuniser leurs enfants contre la fièvre scarlatine et la diphtérie en se rendant à l'école Provencher le mardi, de 2 à 4 p.m., à partir du 13 avril.

Ceux qui ont déjà été immunisés ou qui ont déjà eu la scarlatine n'ont pas besoin de se présenter, naturellement. Plusieurs encore ont négligé ce devoir social qui s'impose. Débarrassons notre ville de la diphtérie et de la scarlatine, comme le vaccin nous a libérés de la variole (picote) et la chlorination de notre eau potable a fait disparaître la typhoïde.

A date, plus de 1,800 enfants ont été immunisés contre la diphtérie et plus de mille ont été inoculés contre la scarlatine. Ces deux maladies sont en train de disparaître,—à nous tous de continuer la lutte.

Dr A. ROY,
Officier de Santé.

A l'hôtel de ville

Les comptes de taxes ont été envoyés aux contribuables et comportent un généreux escompte de 5 pour cent pour le paiement en avril. Le paiement des taxes est l'un des premiers devoirs des citoyens et leur prompt paiement facilite grandement la bonne administration de la ville en lui fournissant en temps opportun l'argent nécessaire et évite ainsi d'avoir recours à des emprunts coûteux. La réduction du taux d'imposition de 5 millièmes est une autre considération qui devrait inciter les contribuables à montrer leur confiance dans la ville par un prompt paiement des taxes.

Avis aux Créanciers

AU SUJET DE LA SUCCESSION de feu Mélanie Harrison, autrefois de Ste-Anne-des-Chênes, Manitoba, fille célibataire.

Toutes réclamations contre cette succession, dûment appuyées par une déclaration assermentée, doivent être adressées au soussigné, 301, édifice Great West Permanent, Winnipeg, le ou avant le 10 mai 1937.

Daté à Winnipeg, ce deuxième jour d'avril 1937.

S.-A. NAULT,
Agent de l'Administratrice.

La soirée dramatique du 10 avril au profit du Cercle Molière

C'est samedi prochain, 10 avril, qu'aura lieu au théâtre Dominion la soirée au profit du Cercle Molière, pour l'aider à défrayer le voyage de ses acteurs à Ottawa.

Ce sera une soirée dramatique tout à fait remarquable à laquelle participeront quatre cercles dramatiques en vue de Winnipeg. Le Cercle Molière jouera "Le Voyage à Biarritz", pièce qui lui a valu la seconde place au concours régional du Manitoba et qu'il va jouer de nouveau à Ottawa. Ceux qui n'ont pas vu les acteurs de M. Boutal dans ce drame poignant ne voudront pas manquer l'occasion qui leur est offerte.

Trois autres cercles dramatiques ont gracieusement consenti à figurer en même temps dans leurs pièces du concours. Ceux qui assisteront à la soirée de samedi pourront donc applaudir le "Little Theatre" dans "The Lovely Miracle", la pièce qui a eu les honneurs du festival à Winnipeg; le "Good Neighbors Club" dans "The Country Slicker", qui a obtenu la troisième place, et le "Masquers Club" dans "The Happy Journey to Trenton and Camden", une comédie très amusante.

"Coeur blessé"

Depuis trois semaines, nous lisions avec un certain intérêt les annonces de la soirée des Dames Auxiliaires des Vétérans Français. Votre critique se demandait si vraiment "il pouvait venir quelque chose de bon de Nazareth." Notre attente ne fut pas déçue: nous avons été empoignés par ce drame émouvant, bien bâti, se développant majestueusement. L'auteur, M. A.-C. de la Lande, tenait le rôle du père de famille et le vivait; Raymonde Marchand fut la douce et digne maman lui faisant pendant. Mme C. Sainte-Marie, avec son talent et son brio habituel, incarna admirablement le rôle de Jeanne et traduisit bien toutes les émotions de la fiancée au coeur blessé et magnanime. M. et Mme R. Joberty furent littéralement le jovial lieutenant et la soeur tragique: on aurait dit que ces rôles avaient été écrits pour eux spécialement. C. Sainte-Marie sut bien être le fougueux fiancé infidèle et le malheureux repentant. Germaine Marchand personnifia dignement la pauvre veuve effacée et trouble; André Frey, le clerc de bureau et Raymond Joberty, le valet de chambre. Les deux petits s'acquittèrent fort bien de leurs rôles. En somme, ce fut un drame très vivant, dont les situations émouvantes laissèrent l'auditoire parfois très tendu.

Nous n'avons pas la compétence voulu pour en faire ressortir les points faibles et les qualités incontestables, mais il est une manière de juger de l'effet et c'est de consulter l'auditoire. Ce dernier a pleinement joui de tout et, à certains passages, a été particulièrement ému. Les acteurs se sont bien acquittés de leurs rôles respectifs et ont droit à nos sincères félicitations. On conçoit facilement la somme de travail nécessitée pour une pareille représentation.

M. de la Lande a rendu bien des services chez nous et s'est toujours dépensé sans hésitation au profit de nos oeuvres et des nôtres. Il avait de ce chef droit à l'appui loyal de notre population et cet appui ne lui a pas fait défaut lundi soir. Nous sommes heureux de lui présenter nos félicitations et nos voeux.

La musique de la Légion Canadienne, Marguerite Guertin-Gordon, l'ineffable Gilles Guyot et Ralph Judge nous donnèrent la détente dont nos nerfs tendus avaient besoin.

Amicale Marie-Rose

Mardi prochain, le 13 avril, aura lieu à l'Académie Saint-Joseph la dernière partie de cartes de la série organisée par l'Amicale. On prie toutes les dames et demoiselles de se rappeler que la plus cordiale bienvenue les attend ce soir-là.

M. PAINCHAUD,
secrétaire.

Auditions musicales à l'Institut Collégial St-Joseph

Les élèves du Département musical de l'Institut Collégial Saint-Joseph donneront leurs concerts annuels comme suit:

Le 11 avril, à 3 h. 45 p.m.; le 18 avril, à 3 h. 45 p.m.; le 25 avril, à 8 h. 30 p.m.

Les parents et les amis des élèves sont cordialement invités.

Le plan fédéral d'améliorations aux maisons

Samedi dernier, le comité local de ce mouvement tenait une exposition dans la grande salle de l'école Provencher. Le succès de cette exposition revient d'abord aux exposants qui étaient: pour les marchands de bois, manufacturiers et matériaux de construction, la Cie Cusson, la Cie Toupin, Dowse Sash and Door Factory, Acme Sash and Door Factory, Thomson Fuel; pour l'électricité, la Cie Fontaine, Lucien Daoust et Winnipeg Electric; pour la quincaillerie, Saint-Boniface Hardware, Briggs Hardware; Carter Hall pour les entrepreneurs généraux; la Cie Martin, pour les fabricants de boites en papier; International Laboratories, comme fabricants de peintures et de savons; pour les agents d'assurance, la Cie H. d'Eschambault et Eastwood Agencies, et différentes autres compagnies étrangères à la ville.

Le public en général a bien apprécié cette exposition qui a été très visitée dans le cours de l'après-midi et le soir à 8 h. Un court programme récréatif la rendait encore plus attrayante.

Ont participé à ce programme, Evelyn Buoch, N. Ritagliati, Alex. Pichette, T. Plouffe, Jules Pelland, W. Werbetto et l'orchestre Geo. Plouffe. Quelques prix furent attribués par les juges MM. H. d'Eschambault et W. English. Ce programme sous la direction de MM. Frank Dowse et Lucien Daoust fut bien présenté. M. Frank Dowse en anglais et M. H. d'Eschambault en français exposèrent avec clarté les avantages et le besoin de ce mouvement qui est grandement facilité par le plan d'emprunt fédéral.

Inutile de le dire, le besoin de réparations se fait grandement sentir et ce ne peut être qu'un bon placement que de tenir une propriété en bon état de conservation.

Union Nationale Française

L'Union Nationale Française donnera le mercredi 21 avril, une partie de cartes, salle Constant, rue Dumoulin.

La population de Saint-Boniface est invitée à donner tout l'encouragement possible à cette soirée de cartes dont les recettes sont destinées à la décoration de la cathédrale.

LA VIE AU COLLEGE

Dimanche soir, dans la salle académique, sous les auspices de la J.E.C., les Grands écoutent une causerie préparée pour eux. C'est la deuxième d'une série de trois causeries, instituées par le comité d'orientation professionnelle de l'association des Anciens Elèves. Le premier conférencier avait été M. Jessop, de la Banque Canadienne Nationale. Le second fut M. Villeneuve, du département de l'Agriculture.

Parlant d'autorité et d'expérience, M. Villeneuve traita des nombreuses avenues ouvertes aux gradués de collège dans le domaine de l'agriculture et des industries subsidiaires. Les carrières attendent ingénieurs et chimistes, bactériologistes et entomologistes, experts mécaniciens, botanistes, soit au gouvernement, soit dans les fermes expérimentales, soit dans les grandes industries (abattoirs, industrie du blé et du lait). Pour y arriver, les meilleurs moyens sont la culture générale que donne le cours classique, et une spécialisation sérieuse avec étude acharnée. Carrières pleines d'avenir, qui prêtent à un fécond apostolat social et national.

Assistaient à la causerie, outre le personnel du Collège, le Dr Trudel et M. Raymond Bernier, présidents, le premier de l'Association des Anciens, le second du Comité d'orientation professionnelle. Deux finissants portèrent la parole, Louis Lahaie pour présenter le conférencier, Auguste Arnal pour le remercier.

Compositions hebdomadaires Mars

Philosophie II

Chimie, L. Lahaie, M. Bélanger.
Education religieuse, M. Bélanger, A. Arnal.
Morale, L. Lahaie, A. Arnal.

Philosophie I

Chimie, G. Létienne, A. Pélissier.
Education religieuse, R. Lavoie, A. Pélissier.
Morale, G. Létienne, E. Fontaine.

Rhétorique

Auteurs anglais, A. Monnin, L. Deniset.
Histoire contemporaine, L. Deniset, G. Sumner.
Grec, C. Sumner, J. Tétreault.
Auteurs latin, C. Sumner, L. Ouellette.

Belles-Lettres

Auteurs anglais, L. Sabourin, C. Bissonnette.
Histoire contemporaine, R. Chaput, L. Sabourin.
Grec, R. Chaput, M. Gydé.
Auteurs latins, C. Bissonnette. C. Empson.

Versification

Préceptes généraux, E. Turenne, B. Doutre.
Géométrie, M. Asselin, M. Bonneville.
Narration, T. Robert, B. Doutre.
Thème latin, B. Doutre, R. Leclaire.

Méthode

Auteurs grecs et latins, M. Lévêque, J. Bruyère.
Thème grec et latin, M. Lévêque, J. Bruyère.
Version grecque et latine, M. Lévêque, A. De Pape.
Préceptes généraux, J.-A. Comeault, A. Milanese.
Narration, M. Laurendeau, A. Milanese.
Français, A. De Pape, C. Ernewein.
Orthographe, J. Bruyère, N. Gratton.

Syntaxe

Version latine, C. Fluet, G. Jolicoeur et F. Rainville.
Préceptes grecs, P. Raymond et E. Pelletier.
Latin, G. Jolicoeur, S. Labossière.
Algèbre, E. Labossière, E. Pelletier et L. Trottier.

Eléments latins

Dictée, A. Fortin, M. Arpin et G. Pelletier.
Préceptes français, M. Philippe, M. Arpin et G. Pelletier.
Arithmétique, M. Arpin, A. Fortin.
Histoire et géographie, M. Philippe, A. Laurin.
Latin, F. Verreault, P. Marcel.

Eléments français

Narration, J. Lemire, G. Brunet.
Dictée, R. Vouriot, L. Beaudry.
Vocabulaire, G. Laurin, M. Hébert.
Arithmétique, R. Dionne, G. Brunet.
Histoire et géographie, R. Dionne, G. Brunet.

Commerce II

Calcul mental, F. Cheramy, L. Le Brun.
Correspondance anglaise, R. Trudeau, A. Aubertin.
Comptabilité, A. Leck, C. Magne.
Dactylographie, A. Leck, A. Aubertin.
Calligraphie, A. Aubertin, C. Magne.

Commerce I

Calcul mental, J. Lacroix, G. Desilets.
Correspondance anglaise, G. Fontaine, R. Crépeau.
Comptabilité, D. Rémillard, L. Valcourt.
Dactylographie, G. Fontaine, R. Crépeau.
Calligraphie, G. Létienne, G. Fontaine.

PETITES NOTES

On annonce le mariage de M. Valentin Chatain-Le Gouarguer, fils de M. et Mme Le Gouarguer, avec Mlle Suzanne Hermary, fille de Mme veuve G. Hermary. La messe nuptiale aura lieu à la cathédrale le 10 avril à 8 h. 30.

• • •

Mme J.-Ernest Cyr et M. Joseph-N. Senez, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui les a frappés par la mort de leur frère, M. Louis-David Senez.

Tiers-Ordre de Saint-François

N.B.— C'est donc aujourd'hui, 1er mercredi du mois, 7 avril, qu'a lieu la réunion mensuelle avec la vêture des postulants, qui commenceront ainsi leur noviciat. Les postulants sont attendus à 6 h. 30 du soir. Il y aura absolution générale.

• • •

La piété, après avoir commencé et poursuivi la journée du Tertiaire, la termine également.

Les heures du soir, plus libres des distractions du dehors, sont propices à la prière et aux pieuses réflexions. Le Tertiaire trouvera un grand profit à couronner sa journée par quelques bonnes lectures, par un examen sérieux de conscience et par la prière du soir faite en commun, s'il est en famille. Il se retrempera ainsi dans l'amour de Dieu et pourra s'endormir dans la paix. Après s'être disposé au repos, il se signera de l'eau bénite, baisera la terre en signe d'humilité et d'adoration; puis se dévêtira avec modestie, en se rappelant la sainte présence de Dieu; s'étant couché, il s'entretiendra en de salutaires pensées et se recommandera une dernière fois à Dieu, à la Sainte Vierge et à ses saints protecteurs en disant, avec le Sauveur: "Mon Père, je remets mon âme entre vos mains!"

Nouvelles de la Grotte de Notre-Dame de Lourdes à Saint-Boniface

Histoire des Apparitions

(Suite)

Mlle Estrade lui demande si elle connaît cette enfant.

—"Ah! Mademoiselle, je suis sa malheureuse mère. On menace de nous mettre en prison; les uns rient, les autres nous plaignent et disent que la petite est malade."

—"Et vous, qu'en pensez-vous?"

—"Elle n'est pas menteuse, elle n'est pas malade non plus. Elle est venue à la Grotte malgré ma défense. Cependant, elle n'est pas désobéissante, mais elle me dit qu'elle se sent poussée d'y venir."

Les larmes aux yeux et baissant la voix pour n'être pas entendue de Bernadette, la mère ajoute: "Après ce qui vient de se passer, je n'ose plus y mettre l'obstacle."

Entre-temps les esprits forts triomphent et ricanent: "La Dame a peur des gendarmes!..."

3.—Conclusions à en tirer. Bernadette, en cet après-midi du 22 février, à la face de l'histoire vient de remporter un nouveau triomphe, celui de sa sincérité.

Menteuse, elle n'aurait pas manqué d'affirmer sa vision, pour tenir tête à tous ses détracteurs conjurés. Celle qui avait résisté au sévère commissaire ne devait pas s'effrayer de la présence d'un brigadier affable et bienveillant.

Hallucinée, portée par l'attrait impérieux qui l'avait guidée à la Grotte, elle aurait extériorisé son rêve de malade mentale.

Mais rien de tout cela. La Vierge si sage n'a pas voulu paraître. Voilà tout. Elle doit savoir pourquoi!

Par cette douloureuse leçon, elle instruit les parents, éprouvés par le chagrin de leur enfant. Elle leur apprend à suivre l'appel divin plutôt que de redouter les menaces et les mesquineries humaines. Mais en même temps elle nous démontre la sincérité profonde de l'enfant, qui, malgré qu'elle en souffre, reconnait l'absence de celle qui l'avait captivée, et appelée, et poussée!...

La famille Soubirous réfléchit, au foyer, avant la prière du soir en famille. Des voisines conquises lui demandent de ne pas résister à l'appel de la Dame. François trouve probablement dans son coeur et sur ses lèvres la parole du paysan de Domremy à sa fille Jeanne d'Arc: "Ma fille, c'est Dieu qui t'a parlé, et moi aussi, je veux lui obéir."

(A suivre)





Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Courrier de Mère-Grand

Amie fidèle. — Il ne peut être question de porter le deuil de cette amie de votre belle-mère, même si elle lui est chère comme une soeur. Mais vous pourriez vous associer à son chagrin par une mise discrète dans les premiers temps de son deuil. Il ne faut pas négliger ces petits moyens de vous concilier ses bonnes grâces, surtout au début de votre vie de ménage.

✦ ✦ ✦

Une lectrice. — J'ai en effet détourné cette correspondante âgée du mariage. Il n'est pire folie, il me semble, que de se marier à 50 ans tout simplement pour ne pas rester vieille fille. C'est à la fois absurde et injuste pour le futur mari qui a bien le droit de s'attendre à quelques miettes d'affection. Votre situation est tout autre. Vous vous aimez sincèrement et je ne vois pas pourquoi, à cause de votre âge, vous repousseriez le bonheur qui vient à vous. Vous pouvez avoir ensemble de longues années heureuses qui vous feront oublier les épreuves que l'un et l'autre vous avez traversées. Personne ne songera à sourire. D'ailleurs, qu'importe quand on aime bien?

✦ ✦ ✦

Cécile. — Vous avez évidemment raison. Votre fiancé aurait dû se lever lorsque vous êtes entrée au salon. Mais ce n'est pas là une raison pour le bouder pendant des jours et risquer même une rupture. Ce manque de vernis peut se corriger. Soyez patiente. A notre époque de laisser aller, ces légers manquements n'ont pas la portée que vous leur croyez et votre fiancé rachète sans doute ces lacunes par bien d'autres qualités.

✦ ✦ ✦

N. D. — La cause des cheveux blancs? Il y en a trois: la **canitie** (état de blancheur plus ou moins complète des cheveux) héréditaire, qu'on apporte en naissant; la canitie sénile qui constitue un des caractères de la vieillesse; la **canitie accidentelle** qui est prématurée, complète ou incomplète. Elle est la conséquence d'infections chroniques, de maladies du système pileux et d'émotions violentes. Votre frère de 15 ans rentre évidemment dans cette dernière catégorie. Dans la canitie précoce, la décoloration n'atteint souvent qu'une mèche de cheveux ou un côté de la tête. Cette blessure d'il y a quatre ans, en plus de causer une émotion violente a sans doute détruit les pigments capillaires (substance colorante des cheveux) de ce côté de la tête. Il n'y a pas de remède à cela, sauf les teintures, les colorants.

✦ ✦ ✦

Violette. — Non, n'employez pas de savon si votre épiderme est couperosé. Servez-vous pour votre toilette d'huile d'amandes douce ou d'huile d'olive (l'huile d'olive jaunit le teint à la longue) chauffée à température du sang. Appliquez avec du coton ouaté, massez bien avec vos doigts, tapotez pour stimuler la circulation et enlevez avec du papier Kleenex ou un linge doux. Faire une seconde application, enlever le surplus après quelques minutes et garder toute la nuit si possible. Un régime alimentaire doux, presque végétarien, est recommandé comme traitement interne.

✦ ✦ ✦

Dix-huit ans. — La vitamine A est la vitamine de croissance indispensable au développement de l'enfant et de l'adolescent. On dit que la banane est le fruit qui en contient le plus.

✦ ✦ ✦

Fierté blessée. — Pourquoi ne pas faire vous-même le premier pas pour hâter cette réconciliation? Ces brouilles de famille sont si pénibles et souvent si inutiles. Entre soeurs, on doit tout se pardonner. Je comprends que cela vous coûte, mais vous verrez ensuite de quelle paix Dieu récompensera votre acte généreux.

✦ ✦ ✦

Mme A. V. — Ces "cadres en cheveux" détonneraient en effet dans un salon moderne. Fiez-vous au goût de votre mari et reléguez ces antiquités dans votre coffret de souvenirs.

MERE-GRAND.

L'entretien des meubles et parquets

Le temps des grands ménages est à la veille de sonner. Toutes les ménagères actives se préparent à donner à leur maison une fraîcheur renouvelée. Quelques secrets d'entretien seront sans doute les bienvenus.

Rendez à vos meubles vernis leur brillant. — Pour rendre à un meuble verni son brillant, le frotter d'abord avec un tampon de vieille toile bien bourré, humecté par tapotement avec les doigts trempés dans l'eau; frotter en cercle en changeant la toile qui couvre le tampon quand elle est encrassée, frotter ainsi par petites surfaces et ne passer à une autre partie de la surface que quand la toile après frottage reste parfaitement propre.

Le meuble ainsi nettoyé, le frotter à nouveau de la même manière, mais en humectant cette fois le tampon de quelques gouttes d'huile de lin, frotter ensuite à sec jusqu'à l'obtention d'un beau brillant. Il faut parfois plusieurs heures pour remettre en bon état un meuble trop longtemps négligé, mais ce poli dure.

Acajou verni. — Voici une excellente solution pour le nettoyage des meubles en acajou verni. Mélanger peu à peu huit parties d'huile de lin à quatre parties de vinaigre de vin blanc, agiter pour obtenir une émulsion, compléter en ajoutant quatre parties d'alcool et trois parties de beurre d'antimoine (produit toxique). Brasser le tout et agiter avant l'emploi. On applique cette solution avec un chiffon doux en frottant énergiquement.

Pâte pour les taches d'eau sur les meubles. — Râpez de la cire blanche dans de l'huile d'olive et faites fondre à une douce chaleur. Passer de cette pâte sur les taches et frottez ensuite avec un linge de toile pour redonner le brillant primitif.

Tache d'eau sur l'acajou. — Une tache d'eau sur l'acajou s'enlève bien, si on frotte doucement avec un simple bouchon de liège.

Pour entretenir les meubles en marqueterie. — Passez-les à l'huile de lin mélangée, en parties égales, avec de l'essence de térébenthine, laissez sécher, puis essuyez parfaitement avec un linge très doux, afin qu'il ne reste aucune tache grasse.

Huile à polir les meubles. — Deux cuillerées d'huile d'olive, quatre cuillerées de vinaigre faible, trois d'essence de térébenthine. Mélangez bien à l'aide d'un pinceau dur, nettoyer les moulures des meubles. Frottez ensuite avec un linge sec. Ce mélange est excellent pour nettoyer et donner du brillant à de grandes surfaces, aux lits et aux armoires, par exemple.

Rayures et taches sur meubles. — Pour enlever les petites égratignures et les taches, un linge soyeux imbibé de pétrole suffira. Si les rayures sont profondes faites fondre un peu de cire, délayez-la dans de la térébentine jusqu'à consistance sirupeuse. Appliquez avec un linge soyeux, polissez avec un bout de flanelle ou de velours.

Une bonne encaustique pour les meubles. — Faites fondre 15 grammes de carbonate de potasse hydraté et 40 grammes de cire blanche dans une chopine d'eau, au bain-marie. Quand le mélange est bien fait, il ressemble à de l'eau claire. Il faut alors le filtrer à travers un linge, le mettre dans un flacon à large goulot. Pour l'employer, on le réchauffe au bain-marie et on l'étale au pinceau en une seule et mince couche. Par un frottage énergique pratiqué quelque vingt-quatre heures plus tard avec une flanelle ou un morceau de lainage, on obtient un brillant absolument parfait.

Pour teindre des meubles de bois blanc. — Si vous voulez passer au brou de noix des meubles de bois blanc, lavez-les d'abord à l'eau de Javel, rincez abondamment. Recommencez l'opération avec de l'eau additionnée d'alcali. Laissez sécher au moins trois jours. Vous pourrez ensuite faire votre teinture en toute sécurité.

Taches d'huile sur les parquets. — Imbibez un chiffon de pétrole et frottez la tache avec ce chiffon. Puis lavez la tache après évaporation du pétrole.

Autre procédé: superposez sur votre tache plusieurs feuilles de papier buvard et repassez avec un fer chaud; vous changerez les buvards jusqu'à ce que l'huile ait été complètement absorbée par eux. Mais il faut, pour appliquer ce procédé avec succès, que la tache d'huile soit récente.

Autre procédé: Recouvrez-les de benzine pour bien les humecter. Quand le liquide a bien pénétré on recouvre d'une bouillie formée d'argile délayée dans de l'essence ou de la benzine. Laissez sécher, puis enlevez la poudre terreuse qui aura absorbé la matière grasse. Si l'effet produit est insuffisant, recommencez une ou deux fois.

Nettoyage de la peinture des boiseries. — Faire infuser 2 cuil. à soupe de thé dans une pinte d'eau bouillante. Servez-vous en avec une éponge douce quand l'infusion sera refroidie. Essuyez avec un linge doux.

Françoise Lemay, première capitaine de navire

OTTAWA — La première capitaine de navire du Canada est une Canadienne française, Mlle Françoise Lemay, âgée de 20 ans.

Le gouvernement conservateur Bennett avait refusé à une femme de langue anglaise de devenir capitaine sous prétexte que la loi ne le permettait pas, cette femme put cependant le devenir en Angleterre. Le gouvernement libéral King, après avoir étudié la loi avec soin, en est venu à la conclusion que rien dans ladite loi n'empêche une femme de se faire capitaine. Conséquemment, Mlle Lemay, fille d'un capitaine qui navigue sur le fleuve depuis nombre d'années, devient la première capitaine du Canada.

La botanique à l'école

Il est excellent de remplir la classe de fleurs et de plantes. Question d'esthétique à part, il est peu de moyens aussi simples et aussi sûrs pour développer l'esprit scientifique chez les enfants que de leur mettre en tout temps beaucoup de plantes immédiatement sous les yeux. Si, en chaque saison, ceux qui habitent la campagne font défiler dans la classe toute la flore de la contrée, sans y mettre de temps, simplement parce que l'enfant demande leurs noms, le voilà familiarisé avec toutes ces fleurs que les enfants des villes ne connaissent trop souvent que sous forme de mots **vides de contenu**.

Et combien d'observations le long des jours! surtout si une loupe permet de poursuivre les investigations du domaine du tout petit qui intéresse tant les enfants! "Un matin de printemps, j'avais apporté entre autres un bouton de crocus; au bout d'un quart d'heure, il se trouva ouvert. Nous résolûmes de surveiller cet épanouissement de plus près, et, le lendemain, en moins d'une demi-heure, nous eûmes la satisfaction de voir le bouton se gonfler progressivement jusqu'à laisser paraître les étamines, d'abord cachées tout au fond de la fleur, puis les pétales. Cette année, en cette saison de crocus, j'installai mon petit monde autour d'une table de travaux manuels; nous fîmes tous les préparatifs nécessaires pendant que la fleur restait au frais et dans l'obscurité; puis chacun se mit à dessiner allègrement le bouton, tout petit d'abord, effilé: on me demanda l'heure; elle fut notée au-dessus. Pour faire quelque chose d'exact, nous mesurâmes chaque fois la longueur de la fleur. Au bout de dix minutes, le premier pétale s'était déjà écarté et, au bout d'une demi-heure, la fleur était entièrement épanouie. Les enfants ont calculé, mesuré, parlé; et ils ont appris — chose plus précieuse encore — à s'intéresser à la vie de la nature."

Joyeuse Fête

10 avril
Guilmette Saint-Amant, Montréal, 1 an.
Benoit Cormier, La Salle.
11 avril
Charles Oliviero, Saint-Claude.
12 avril
Henri Dodds, Saint-Lupicin.
Lucille Benjamin, Saint-Norbert.
13 avril
Lorette Lemaux, Saint-Lupicin.
Edèse Lussier, Mariapolis.
Berthe Kisser, La Broquerie.

"PRINTEMPS QUI COMMENCE..."

Le "Crocus des Prairies"

Vous m'avez souvent fait part de vos vaines tentatives pour découvrir l'**Anémone Pulsatille** (le "**Crocus des Prairies**"). L'illustration ci-contre facilitera vos recherches.

Cette anémone porte le nom de Crocus à cause de sa ressemblance avec le Crocus. Comme lui, elle s'épanouit avant même que l'herbe reverdisse, lance une seule fleur solitaire sur une courte tige et repose souvent sur un nid de neige. Ses feuilles dentelées apparaissent plus tard dans la saison.

Je donnerai un prix à celui ou celle qui m'enverra le premier cette audacieuse Anémone, emblème floral du Manitoba.

Nos grenouilles se réveillent

Ceux qui habitent près d'un ruisseau ou d'un marécage le savent bien. Après avoir passé la saison froide douillettement enfouies dans la vase, elles se réveillent, se dégourdissent en coassant de plus belle. Vacarme assourdissant à certains soirs, mais agréable tout de même, car c'est une promesse certaine du printemps.

Et nos oiseaux?

Dimanche dernier, j'ai été excursionner sur la grande ferme Strathcona, à Sturgeon Creek. Nous avons gambadé dans une série de chaînes de montagne et de lacs en miniature. Qu'il faisait donc beau! Un seul oiseau printanier: le **Lapland Longspur** (Plectrophane de Laponie) que l'on prendrait pour un gros Moineau. J'entendais au loin des Alouettes, mais elles sont restées cachées dans un bosquet de saules rabougris. **Les Mésanges à tête noire** lançaient leur "phoe-be" sonore et les **Gros-becs à couronne noire** (Evening Grossbeak) emplissaient deux érables de gazouillis très doux.

Des volées d'oiseaux: oies sauvages, canards, etc., commencent à sillonner le ciel. Soyez aux aguets afin de ne rien manquer du renouveau printanier.

MERE-GRAND.

Cette langue française!

Monsieur ne trouve pas son journal que sa bonne lui prend quelquefois pour lire le feuilleton. Il interroge sa domestique:

—Sophie, vous n'avez pas pris mon journal?

—Non, monsieur.

—C'est bien vrai?

—Oh! monsieur pense bien que je ne voudrais pas faire un malheur pour si peu de chose. J'ai justement lu sur le dernier numéro: "Les personnes dont la bonne ment expirent à la fin du mois..."

Le Coin des Jeunes

Un petit mot...

Vos belles petites lettres sont bien douces à lire, chers enfants. Merci pour vos bons souhaits et vos pensées gracieuses. Je me réjouis de tous les plaisirs que vous avez goûtés pendant les vacances de Pâques. Profitez bien maintenant du riant soleil printanier et des jeux en plein air. Tout cela enrichit le corps et l'esprit d'un regain de bien-être et de vigueur et facilite le travail de l'étude.

J'ai été très sensible au mot aimable de votre maman, Marie-Louise. Dites-lui mon bon souvenir. Moi aussi, j'ai bien hâte au 30 avril!

Bon succès dans vos études cette semaine, mes chéris!

Florence Landry, **Lorette**; Bernard Morissette, **La Salle**; Thérèse Faucher, **Saint-Boniface**; Hector Moreau, Lauria Godin, Adrien Lachance, **Saint-Eustache**; Marie-Louise Lamothe, **Saint-François-Xavier**; Antoinette Parent, **Letellier**; Jeanne Champagne, **Somerset**.

M.-G.

Le "Crocus des Prairies"



Essayez de découvrir cette première fleur printanière dans les fossés, les endroits humides. Ce "Crocus" est en réalité une anémone, **L'Anémone Pulsatille**. Elle porte une jolie toilette mauve avec manteau de peluche grise.

LE BOURGEON

J'ai assisté un jour à une leçon de catéchisme, qui m'a émerveillé, et que je veux vous redire pour votre édification.

Laissez-moi d'abord vous présenter le catéchiste.

C'était un vieux curé de campagne, d'une bonhomie très fine, qui avait été professeur en son jeune temps, et qui s'en souvenait; un curé chercheur, toujours à l'affût d'un moyen inédit pour faire pénétrer un rayon de lumière dans la tête—plutôt dure—de son petit monde.

Ce jour-là, en allant à sa salle de catéchisme, il s'arrêta, sur la place de l'église, devant un gros marronnier dont les basses branches pendaient à portée de la main. On était au mois de février; pas une feuille, bien entendu, mais de gros bourgeons luisants et pointus. Le vieux curé avait tiré son couteau; amenant à lui une des branches, il coupa rapidement une quinzaine de bourgeons, les plus gros qu'il pût trouver.

—Que voulez-vous faire? lui demandai-je.

—Vous verrez, me répondit-il avec un sourire.

Nous entrâmes dans la salle; en un tournemain le feu fut allumé et se mit à ronfler; le vieux curé déposa alors ses bourgeons sur la table, bien en vue. Les enfants arrivaient. Prière, récitation rapide et la leçon commença.

—Mes enfants, qu'est-ce que vous voyez là, devant moi, sur la table?

—Des boutons de marronniers, Monsieur le curé!

—Oui, des boutons, mais on dit mieux, des bourgeons. Eh bien! mes enfants, ce n'est pas moi qui vais vous faire le catéchisme aujourd'hui; ce sont ces bourgeons qui le feront.

Toute la troupe enfantine éclata en un rire joyeux.

Le vieux curé ria plus fort que les autres.

—Cela vous étonne! C'est pourtant vrai! Ces bourgeons vont vous prouver, clair comme le jour, qu'il y a là-haut un bon Dieu, qui est notre Père... et ceux qui disent le contraire sont des bourriques!

Les "bourriques" furent saluées d'un nouveau rire encore plus retentissant que le premier, et, en sourdine, au deuxième rang des garçons, on entendit un "hi! han!" fort bien imité.

—Attention, dit le curé, je commence! Toi, Nicolas, qui imites si bien le chant d'Aliboron... Oui! oui! j'ai parfaitement reconnu ta voix! Dis-moi, qu'est-ce que tu avais sur les épaules quand tu es entré ici?

—Mon caoutchouc, Monsieur le curé!

—Bon! va le prendre et remets-le sur toi!

Nicolas, un peu ahuri, s'exécuta.

Tout le petit monde le regardait avec une curiosité aiguë.

—Maintenant, qu'est-ce que tu avais sur la tête?

—Ma casquette, Monsieur le curé!

—Va la remettre. Bien! mets ton capuchon! Très bien! Maintenant viens ici! Tourne-toi vers tes camarades!

Regardez, mes enfants, comme ce brave petit Nicolas est bien protégé contre la pluie et le froid! Regardez!

Contre la pluie ce caoutchouc imperméable, qui couvre sa tête et tout son corps; même s'il pleut à verse, ça coule, ça n'entre pas.

Sous le caoutchouc, contre le froid, un bon tricot de laine, bien épais; sur la tête une bonne casquette à oreilles, bien chaude.

Dis-moi, mon petit Nicolas, qui est-ce qui t'a si bien garni? Qui est-ce qui t'a donné ce bon caoutchouc, cette bonne casquette, ce chaud tricot?

—C'est maman, Monsieur le curé!

—Et pourquoi ta maman t'a-t-elle donné tout cela?

—Pour que je n'aie pas froid, Monsieur le curé!

—Et pourquoi ta maman ne veut-elle pas que tu aies froid?

—Parce qu'elle m'aime bien, Monsieur le curé!

—Très bien, mon petit Nicolas, tu as bien répondu. Pour te récompenser, tu vas distribuer un bourgeon à chacun de tes camarades, pendant que Martine en distribuera un à chacune de ses compagnes. C'est fait?

—Oui, Monsieur le curé.

—Attention, mes enfants! Regardez bien votre bourgeon! Je prétends qu'il est aussi bien habillé que Nicolas!

Eclat de rire général.

—Je prétends qu'il est même mieux protégé que lui contre la pluie et le froid, car on voit le bout du nez de Nicolas, tandis que le vrai bourgeon on ne le voit pas!

(Naturellement, Nicolas met son index sur son nez pour bien constater qu'il est apparent, et tout le monde rit)

—Et maintenant, mes enfants, attention! Nous allons déshabiller chacun notre bourgeon, tout doucement, sans l'abîmer. Que voyez-vous d'abord?

—Des écailles, Monsieur le curé!

—Bien, et sur ces écailles?

—De la colle, Monsieur le curé!

—Très bien! De la colle, une sorte de gomme, qui relie les écailles et les rend tout à fait imperméables à la pluie.

Cela, mes enfants, c'est la pèlerine à capuchon du bourgeon: là-dessous, il n'a pas peur de la pluie!

Maintenant, enlevons tout doucement ces écailles... l'une après l'autre, sans rien casser.

Que trouvez-vous dessous?

—Du poil, Monsieur le curé!

—Eh oui! du poil, du duvet, une sorte de laine très douce et très chaude, qui protège le vrai bourgeon contre le froid et le gel.

—Il y en a beaucoup, Monsieur le curé!

—Oui, mes enfants, on a bien fait les choses! Maintenant, enlevez tout doucement ce duvet, que trouvez-vous?

—Une petite branche verte, Monsieur le curé!

—C'est le vrai bourgeon, mes enfants: au printemps, dès que le soleil commence à chauffer, cette petite tige poussera, écartera le duvet qui l'enveloppait, elle écartera les écailles qui la protégeaient, elle sortira de son vêtement et deviendra une branche, une belle et grande branche.

N'avais-je pas raison de vous dire que ce bourgeon était aussi bien habillé que Nicolas!

(Tous les enfants approuvaient de la tête, sans rire: ils ont compris).

—Et maintenant, réfléchissons une minute:

Si Nicolas n'avait pas eu une bonne maman, aurait-il eu un bon caoutchouc?

—Non, Monsieur le curé!

—Aurait-il eu un bon tricot et une chaude casquette?

—Non, Monsieur le curé!

—Et notre bourgeon? Qui lui a donné ses écailles gommées contre la pluie? Qui lui a donné sa fourrure de duvet contre le froid?

—C'est le bon Dieu, Monsieur le curé!

—Eh oui, mes enfants. C'est le bon Dieu qui prend soin des plus petites de ses créatures et qui les protège avec un soin très attentif.

Et s'il n'y avait pas de bon Dieu, notre bourgeon aurait-il été si bien habillé?

—Non, Monsieur le curé!

—Et ceux qui disent qu'il n'y a pas de bon Dieu?

—C'est des bourriques, Monsieur le curé!

—Très bien, mes enfants! Et maintenant, à genoux pour la prière!

Le jour même, dans toutes les maisons du village, devant les yeux pleins d'admiration du papa et de la maman, chaque enfant du catéchisme répétait, avec preuves à l'appui, la leçon du bourgeon!

En vérité, je vous le dis, mon vieux curé était un maître catéchiste!

Mgr BEGUIN,
évêque de Belley.

Saint-Boniface, Man.,
le 24 mars 1937.

Bien chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris et je voudrais être une de vos petites filles du "Coin".

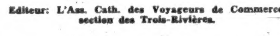
J'ai six ans et j'ai commencé à aller à l'école au mois de septembre jusqu'à Noël. En janvier j'ai été malade, le docteur n'a pas voulu que je retourne à la classe. Cela m'a fait bien de la peine, car j'aime bien mon institutrice, Soeur Henriette. J'y retournerai après Pâques. J'ai hâte d'apprendre à lire et à écrire comme il faut.

Votre petite-fille qui vous embrasse bien fort,

Thérèse FAUCHER.

Pierre Radisson

(Donatien Frémont)



Editeur: L'Ass. Cath. des Voyageurs de Commerce, section des Trois-Rivières.

Illustrateur: Fleurimont Constantineau, Montréal.
Commentateur: Léovide Francoeur, M.D., St-Tite, (Laviolette)



Cette Squaw, était une Huronne, amenée chez les Iroquois comme esclave il y a quarante ans. Son mari était un chef aimé et puissant. Le ménage avait perdu un fils qui s'appelait Orimha, qui veut dire: "une pierre". Radisson eut donc dès lors une mère, un père et des frères.



Les Agniers avaient beau le traiter avec déférence et sympathie, il n'était pas heureux, car l'homme civilisé n'était pas mort en lui. Pierre se reportait sans cesse vers le foyer des Trois-Rivières où ses parents le pleuraient comme disparu.



A l'automne, il partit au large avec trois compagnons pour la saison de la chasse. Un soir, ils rencontrèrent un prisonnier Algonquin, né près de Québec. Il demanda à Pierre s'il aimait les Français. Belle question à poser à un Français! Et il ajouta: Sauvons-nous!

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Veillée d'Association d'Education

Le 14 mars, le cercle de l'Association d'Education nous conviait à la salle du couvent et a fait exécuter sous nos yeux un programme aussi instructif que divertissant. Le conférencier de circonstance fut le R. P. Desautels, O.M.I., du Juniorat de Saint-Boniface. Il nous donna avec une éloquence des plus vibrantes les raisons qu'il y a pour tout Canadien français de garder sa langue. Le sujet s'impose cette année, vu le deuxième congrès de Langue française qui se tiendra à Québec dans quelques mois. Le R. P. Conférencier nous montra par l'histoire que nos droits ne sont pas un vol, mais que nous avons acquis notre patrimoine national à force de travail et de peine; tant nos missionnaires que nos colons ont travaillé à assurer notre autonomie au pays. Nous aurions été en droit d'attendre plus de respect de la part de l'Angleterre et de ses représentants, car loin de nous montrer rebelles à son allégeance, nous lui avons gardé notre pays que d'autres auraient voulu lui enlever. En parcourant l'histoire des diverses provinces, nous voyons que les luttes contre notre langue n'ont pas manqué, et elles atteignirent à certains endroits des proportions navrantes.

Nous remercions le conférencier de ses bonnes paroles.

Voici tout le programme de la soirée:

Ouverture: "Stand by the flag", par l'orchestre du couvent.

Bienvenue du président du Cercle, M. Joseph Charrière.

Chanson, Mlle Jeanne Tétreault.

Récitation: "Le mal du radio", de Jean Narrache, par M. Edouard Smith.

Chanson, Mlle Yvonne Dussablon.

Choeur, "Sur la route de Berthier", par la chorale Sainte-Cécile.

Saynète: "On demande un acteur", par MM. Léo et Henri Boucher.

Trio de piano, par Mlles Cécile, Françoise et Denise Gelley.

Chanson, M. Ubald Désautels.

Présentation du conférencier, par M. Walter Lavack.

Conférence: "Le deuxième congrès de la Langue française", par le R. P. I. Desautels, O.M.I.

"Voyage en ville", par MM. Joseph Champagne, Félix Roque, Henri Boucher, Gérard Champagne, Maurice Désautels.

Saynète: "La mère Bougon et la mère Chicot", par Mlles Cécile De Montigny et Florence Bohémier.

Récitation, par M. Léandre Laurin.

Orchestre, "The Jolly Blacksmith", par l'orchestre du couvent.

Allocution, par le R. P. Paré, C.SS.R.

O Canada.

Baptêmes

Marie-Françoise-Jeanne Benoit, enfant de John Benoit et de Rose Paradis. Parrain et marraine, M. et Mme J.-A. Cusson.

Maurice-Léon-Roger-Philippe Mondor, enfant d'Albert Mondor et de Louise Morin. Parrain et marraine, M. Ph. Morin et Mlle I. Morin.

LA BROQUERIE

Enfin, après une longue attente, force demandes, pourparlers, démarches et manoeuvres pour et contre, notre conseil municipal sera réorganisé de nouveau. Le gouvernement a trouvé sage de remettre entre les mains de nos contribuables leur propre administration, et dans son décret en a fixé la date au 23 avril prochain. Sera-ce un heureux évènement? Nous l'espérons, car la peu avantageuse et si humiliante situation que nous avons vécue ces dernières années demeurera bien longtemps vivace et devra servir de leçon de prudence. Le comprendra-t-on assez? Croyons-le, car l'avenir doit s'inspirer du passé, c'est fort logique, mais encore faut-il en douter, ce qui est bien permis. Connaissant les qualités de certains aspirants, c'est peu rassurant, espérons qu'ils ne seront pas la majorité.

Que faire maintenant? Rien de plus facile, que tous et chacun basent leur conduite sur la stricte économie, ce qui est la seule route à suivre pour conduire au succès. Honorer nos obligations et alléger nos si lourdes taxes, voilà la tâche à aborder et à suivre avec la plus grande ténacité. De plus, la coopération de tous les contribuables est essentielle comme encouragement moral et économique pour nos plus dignes aspirants, qui se font fort de tenir sans faiblesse à un programme de justice, de progrès et d'équité qui s'impose dans les circonstances présentes.

Pour ce qui est du secours (Relief), cette si affligeante et pitoyable question, chaque cas doit être suffisamment examiné à la loupe afin d'éviter toute erreur ou abus possible.

Ayons donc foi en l'avenir, sans toutefois jouer à l'aveuglette, et l'aurore de beaux jours se lèvera bientôt, jetant la joie, l'harmonie et le bonheur dans tous les coeurs.

Malgré la chancelante et inexplicable attitude de nos législateurs, nous leur saurons bon gré du résultat.

Alexandre GAGNON.

• • •

Feu Mme Honoré Simard

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Honoré Simard, (née Ilda Degagné), décédée le mardi 23 mars, âgée de 72 ans et un mois.

SAINT-MALO

Mme Arthur Doré, de Saint-Malo, Man., morte à l'hôpital de Saint-Boniface, le mercredi 24 mars, fut enterrée à Saint-Malo dans l'après-midi du Samedi Saint, le 27 mars. Depuis de nombreuses années, Mme Doré habitait la paroisse et bien que n'étant pas très âgée, ayant à peine 52 ans lorsque le bon Dieu l'appela à Lui, elle était considérée comme une des anciennes de la paroisse. Une longue et pénible maladie la tint clouée sur un lit de douleur pendant des mois et même des années, mais elle était de la race forte de nos femmes canadiennes et personne ne l'entendit jamais se plaindre de son sort.

Nee à Oakwood, Dakota Nord, le 14 mars 1885, elle y épousa Arthur Doré. Leur famille se compose de six enfants, tous vivants, qui pleurent avec leur père la perte d'une mère bien-aimée. Ces enfants sont Mme Ferdinand Bertrand, de Saint-Malo; Mme Irénée Laflèche, de St-Charles; Mme Eugène Catellier, de Saint-Malo; Mme Arsène Lafantaisie, de Saint-Malo; Mlle Délima et M. Gérard qui demeurent avec leur père. La famille éplorée a les sympathies de toute la paroisse de Saint-Malo. Le service eut lieu lundi, le 29 mars.

SAINT-LEON

Naissance

A Somerset le 28 mars 1937, à M. et Mme Adélard Payette, née Alice Marion, un fils, baptisé Joseph-Ernest-Ronald. Parrain et marraine, M. Ernest Labossière et Mlle Bernadette Marion, tante de l'enfant.

• • •

Mlle Florence Martel recevait le 29 mars, lundi de Pâques, en l'honneur de M. Réné Hamel, de Saint-Vital, qui était de passage à Saint-Léon.

Vendredi 2 avril, Mlle I. Lussier lui organisa un "farewell party". Une intéressante partie de bridge fut jouée. Il y a eu chant et musique. Un délicieux goûter fut servi par Mme Lussier. Nous nous sommes tous bien amusés.

M. Gustave Martel a été passé la fin de la semaine de Pâques à Winnipeg, où il a visité ses amis.

• • •

M. Louis Labossière a quitté le village de Saint-Léon pour s'installer sur une ferme.

SAINT-CLAUDE

Le 31 mars, M. Pierre Galliot, fils de M. le Dr Galliot de N.-D. de Lourdes, épousait Mlle Irène Arbez, fille de Mme veuve Charles Arbez, de Saint-Claude. Après la cérémonie religieuse, un repas intime a réuni la parenté des deux jeunes époux ainsi que M. F. Déniset, de Saint-Boniface, avec deux de ses enfants.

Nos meilleurs voeux à M. et Mme Pierre Galliot.

DUNREA

Mariages

Le mardi 30 mars, M. Edmond Perras, de la paroisse de Montmartre, Sask., unissait sa destinée à Mlle Eva Beaupré, fille majeure de M. Alphée Beaupré, du village de Dunrea.

• • •

Le samedi 3 avril, M. Oscar Van Kenebroeck, de l'Ontario, s'unissait aussi dans le sacrement de mariage à Mlle Marie Cuvilier, fille de M. Jules Cuvilier et Elizabeth Bruynooghe, de Dunrea.

Baptêmes

Ont reçu le sacrement de baptême depuis le 1er janvier 1937.

Marie-Marthe-Yvonne, née le 9 janvier, baptisée le 10, enfant de Jules Deschênes et Blanche Breton. Parrain et marraine, Raymond Deschênes et Madeleine Deschênes.

Joseph-Jean-Roland Boulet, né le 5 mars, baptisé le 7 mars, enfant d'Aimé Boulet et Germaine Brisson. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B.-Philippe Brisson.

• • •

Les Enfants de Marie ont donné une veillée de cartes et de bingo le 1er avril. Malgré les mauvais chemins, l'assistance était bonne. Plusieurs jeunes ont bien voulu nous tenir de bonne humeur en nous faisant entendre un peu de musique. Merci à tous.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ecole St-Jean-Baptiste-Ouest
Tableau d'honneur pour mars

GRADE VI — Excellence, Céline Bérard, Roméo Ayotte, Juliette Duval, Léonora Bobert.

GRADE V — Excellence, Lucille Bérard, Blanche Fillion.

GRADE IV — Excellence, Roland Duval, René Ayotte, Angèle Bérard.

GRADE III — Excellence, Germaine Duval, Paul-Emile Bérard.

GRADE II — Excellence, Albert Duval, Marcel Fillion.

GRADE I (a) —Excellence, Adéline Dupuis, Hortense Fillion.

GRADE I (b) — Excellence, Roméo Bérard, Thérèse Duval, Marie-Ange Duval.

OTTERBURNE

Ecole Saint-Pierre-Nord

GRADE VIII — Excellence, Etienne Laroche.

GRADE VII — Excellence, Julien Nicolas, Paul Carrière.

GRADE VI — Excellence, Irène Dumont.

GRADE IV — Excellence, Marie-Thérèse Roy, Léonne Dumont, Lucien Vermette.

GRADE III — Excellence, André Vermette, Rita Dumont.

GRADE II—Excellence, David Laroche, Irène Vermette.

GRADE I (a) — Excellence, Léa Demers, Pierre Laroche, Victor Carrière.

GRADE I (b) — Excellence, Estelle Vermette, Thérèse Dumont, Dominique Roy.

SAINT-LAURENT

Tableau d'honneur
Mars

GRADES X-VII—Jeanne Boucher, 87; Rose Collion, 81; René Heyser, 76.

GRADE VI — Irène Lavallée, 77; Eugène Chartrand, 74.

GRADE V — Yves Derrien, 82; Léopold Coutu, 76.

GRADE IV — Jeanne Lavallée, 87; Exilia Desjarlais, 86.

GRADE III— Dominique Kerbrat, 86; Maud Desjarlais, 85.

GRADE II — Patrice Ducharme, 85; Mabel Chartrand, 83.

GRADE I — Pierre Richard, 97; May Cyr, 91.

Cours préparatoire, Jean Kerbrat, 98; Léo Lauzon, 74.

ONTARIO

RAINY RIVER

Malgré le temps cru et les occupations ordinaires, les paroissiens se firent un devoir d'assister aux offices de la semaine sainte régulièrement et en bon nombre. Les confessions commencèrent le mercredi saint dans l'après-midi et se poursuivirent jusqu'au matin de Pâques. Ce témoignage d'obéissance au précepte est louable de toutes façons, mais certains, il va s'en dire, s'en tiennent encore trop au texte même du commandement.

L'office du jeudi saint eut lieu à 10 h. L'église fut remplie pour la communion et la messe. A 3 h. de l'après-midi, M. le Curé prêcha une heure sainte aux enfants et de 8 à 9, le soir, celle de la paroisse. La richesse du reposoir inspira la piété des paroissiens d'une façon toute spéciale, et leur présence ininterrompue et nombreuse durant la nuit sainte en témoigne.

Faire prier sur de la beauté. Les Chevaliers de Colomb se firent un honneur d'être de garde à différentes heures de la nuit.

Le dimanche de Pâques fut radieux. L'église était comble pour la grand'messe. M. le Curé fit lui-même la quête pendant le chant du Credo.

Le choeur répeta la messe de Fernand Mawet à deux voix mixtes. Les vêpres de Pâques et le Salut du Très Saint Sacrement eurent lieu à 7 h. 30.

• • •

De passage au presbytère, du vendredi saint au samedi saint, M. Peter Haip, peintre-décorateur, M. Haip, qui est actuellement à Saint-Boniface en train d'achever la décoration de l'intérieur de la cathédrale, a bien voulu offrir ses services pour l'église de Rainy River, et il est probable que les travaux commenceront le mois prochain.

• • •

Un groupe de jeunes de la paroisse est à préparer une pièce sous la direction de Max Flamand et de M. l'abbé Couturé. Les recettes de la pièce, qui sera représentée au début de mai, iront au fonds de restauration de l'église.

L'avenir religieux des Etats-Unis et le catholicisme

Un collaborateur du "Church Times", la revue anglo-catholique de Londres, qui y publie des notes très intéressantes sur ses souvenirs de vieux journaliste, ses lectures ou ses rencontres actuelles avec diverses personnalités et qui, d'autre part, se montre toujours sympathique envers le catholicisme "romain", a donné récemment dans sa chronique l'information suivante:

"Un de mes amis américains, particulièrement bien informé, m'a fait cette suggestion que, dans un temps relativement très court, l'Eglise catholique (romaine) sera prédominante aux Etats-Unis.

Une des raisons de cette prédiction est que les races catholiques (romaines)—les Irlandais, les Italiens, les Polonais, les Franco-Canadiens, ces derniers installés en grand nombre dans la Nouvelle-Angleterre—sont très prolifiques.

Une autre raison est l'admirable administration et direction de cette Eglise. De plus, l'Eglise (romaine) a maintenant un clergé de naissance américaine et, par ailleurs, elle fait de plus en plus de convertis, notamment parmi les noirs."

On sait que, en réalité, avec une population de 20,735,189 fidèles, l'Eglise catholique est depuis longtemps prédominante aux Etats-Unis, où elle dépasse de loin, comme nombre, n'importe quelle dénomination protestante ou autre.

Et si, en outre, elle fait beaucoup de convertis parmi les gens de couleur, elle ne se gagne pas moins d'âmes parmi les Américains de race blanche et dans les classes les plus élevées aussi bien que dans les classes populaires. Notons que l'accroissement du nombre des catholiques en 1935 a été de 212,136 unités, dont 63,454 convertis, parmi lesquelles un peu plus de 4,500 noirs.

Ceux-ci, qui représentent une population de 12,500,000 individus, comptent un total de 250,000 catholiques contre 2,500,000 adhérents à l'Eglise baptiste et 500,000 méthodistes. On admet que 6 millions de noirs environ n'ont aucune religion, ou, tout au moins, ne fréquentent aucune Eglise.

Nomination à Radio-Canada

OTTAWA — La major Gladstone Murray et M. Augustin Frigon, de la Société Radio-Canada, annoncent que M. Aurèle Séguin, d'Ottawa, qui faisait, jusqu'ici, partie du personnel général au bureau de Radio-Etat, avant sa réorganisation, devient l'adjoint du contrôleur général des programmes pour tout le Canada qui est M. E.-L. Bushnell.

Le poste CRCM, de Montréal, sera augmenté en puissance et sera consacré surtout aux programmes français. Le poste CRCT de Toronto sera consacré à l'anglais.

LE CHANGE

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

6 avril

Angleterre	4.90⅛
France	4.61
Etats-Unis	.99⅞
Australie	3.9138
Nouvelle Zélande	3.9453

LE MARCHÉ

6 avril

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
De choix	$7.50—$8.50
Bons	$6.00—$7.00
Moyens	$4.75—$5.75
Ordinaires	$3.50—$4.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$8.00—$9.00
Bons	$6.50—$7.50
Moyens	$5.00—$6.00
Ordinaires	$3.50—$4.50
Génisses—	
De choix	$6.00—$6.50
Bonnes	$4.75—$5.75
Moyennes	$3.50—$4.50
Ordinaires	$2.75—$3.25
Veaux engraissés—	
De choix	$7.50—$8.50
Bons	$6.00—$7.00
Moyens	$5.00—$5.50
Vaches—	
Bonnes	$4.25—$5.00
Moyennes	$3.00—$4.00
Ordinaires	$2.50—$2.75
Taureaux—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.75—$4.75
Ordinaires	$2.75—$3.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.75—$3.50
Ordinaires	$2.00—$2.50
Vaches laitières	$20.00—$45.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$5.50—$6.50
Ordinaires et moyens	$3.00—$5.00
Porcs—	
Bacon de choix—Prime $1 par tête	
Bacon	$8.75
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$8.25
Très pesants	$7.00
Légers et maigres	$5.50—$8.00
Truies No 1	$6.75
Truies No 2	$6.75
Inférieurs	$5.00—$5.50
Verrats	$3.00—$4.00
Agneaux—	
Bons moyens	$8.50—$8.75
Bons pesants	$7.00—$7.50
Ordinaires	$5.00—$6.00
Béliers	$6.50—$7.50
Moutons—	
Bons pesants	$2.00—$2.00
Bons moyens	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.50—$1.50

PRODUITS

Beurre de Crêmerie frais no 1 F.O.B. Winnipeg	.26
Oeufs— D'après la classification du gouvernement fédéral	
Grade A, gros, la douz.	.15
Grade A, moyens, la douz.	.13
Grades B, la douz.	.12
Grades C.	.10
Farine— Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills: Manitoba et Saskatchewan	
Le sac de 98 livres	$4.40
Alimentation— Prix de détail	
Son. La tonne	$35.00
Moulée. La tonne	$36.00
Pommes de terre du Manitoba F.O.B. Winnipeg—	
No 2, Gros, 90 livres	$1.40
Pommes de terre de l'Alberta	
90 livres	$2.00
Gruau— (Prix de détail)	
Sac de 80 livres	$4.00

Cours du grain fourni par

James Richardson & Sons Ltd.

1019, EDIFICE GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG TEL. 93 452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Mars / Février	Lundi 29	Mardi 30	Mercredi 31	Jeudi Avril 1er	Vendredi 2	Samedi 3
BLÉ						
Nord No 1	147⅝	149⅛	146⅝	145	147¼	149½
Nord No 2	146⅛	147⅝	145⅝	143½	145¾	148
Nord No 3	142⅝	144⅝	142⅛	140½	142¾	145
No 4	139⅛	140⅝	138⅛	136½	138¾	141
No 5	131⅛	132⅝	130⅛	128½	131¼	132½
No 6	127⅛	128⅝	126⅛	124½	125¼	125½
Fourrage	107⅛	108⅝	106⅛	104½	102¼	99½
Sur voie net	145⅛	146⅝	144⅛	143	145¾	148
No 1 Durum	167⅛	166⅝	162⅛	160½	158¼	160½
No 2 Durum	159⅛	158⅝	154⅛	152½	150¼	152½
No 3 Durum	151⅛	150⅝	146⅛	144½	142¼	144½
Inférieur Nord 1	146⅛	147⅝	145⅝	143½	145¾	148
Inférieur Nord 2	144⅝	146⅛	143⅝	142	144¼	146½
Inférieur Nord 3	141⅝	143⅛	140⅝	139	141¼	143½
Charbonneux 1	142⅛	143⅝	141⅛	139½	142¼	144½
Charbonneux 2	140⅛	141⅝	139⅛	137½	140¼	142½
Charbonneux 3	136⅛	137⅝	135⅛	133½	136¼	138½
Rej. Nord 1	138⅝	140⅛	137⅝	136	138¾	141
Rej. Nord 2	137⅝	139⅛	136⅝	135	137¾	140
Rej. Nord 3	134⅛	135⅝	133⅛	131½	134¼	136½
Printemps 1	143⅛	144⅝	142⅛	140½	141½	143½
Printemps 2	141⅛	142⅝	140⅛	138½	139¼	141½
Printemps 3	138⅛	139⅝	137⅛	135½	136¼	138½
AVOINE						
C.W. No 2	58⅝	58¾	58⅞	59	60	62⅛
C.W. No 3	57⅛	57½	57⅞	57½	58½	60⅝
Fourrage No 1	56⅝	57	57⅜	57¼	58¼	60⅝
Fourrage No 2	53⅝	54⅛	54⅜	54½	55½	57⅝
Fourrage No 3	48⅝	49	49⅛	48⅜	49¾	51⅞
Sur voie net	56⅝	57⅛	57⅜	57⅜	58⅜	60½
ORGE						
C.W. No 3	83	84⅜	82⅞	82¼	83⅞	84⅜
C.W. No 4	78½	79⅞	78⅜	77¼	78⅞	79⅜
C.W. No 5	74½	75⅞	74⅜	73¼	74⅜	74⅞
C.W. No 6	73½	74⅞	73⅜	72¼	73⅜	73⅞
Sur voie net	82½	83⅞	82⅜	81¼	82⅜	83⅛
LIN						
C.W. No 1	199⅝	198¾	197	192	192⅝	195¼
C.W. No 2	195⅝	194¼	192½	187½	188⅛	190¾
C.W. No 3	171⅝	167¾	161	156	156⅝	159¼
C.W. No 4	164⅝	160¾	154	149	149⅝	152¼
Sur voie net	197⅛	197¼	195½	190½	191⅛	193¾
SEIGLE						
C.W. No 2	116⅝	117¼	115	115	117	117⅝
C.W. No 3	112¼	112⅜	110½	110½	112⅜	113
C.W. 2 rej.	110¼	110⅜	108½	108½	110⅜	111
C.W. No 4	108¼	108⅜	106½	106⅛	108⅜	109
Ergot rej. X	107¾	108¼	106	106	107⅞	108½
Sur voie net	116	116⅜	114½	114½	116⅜	117

OPTIONS—WINNIPEG

BLÉ						
Mai	147⅛	148⅝	146⅛	144½	147¼	149½
Juillet	143a¼	144⅜a½	142	140¼a	142⅝a¾	144⅞a145
Oct.	128½a¾	129⅝a½	127½	125⅝a¼	127⅛-⅛	128⅜a½
AVOINE						
Mai	58⅝	58⅝	58⅞	58½	58½	61⅝
Juillet	55½	56	56¼	56	56½a⅝	59⅛-¼
Oct.		50⅜	51	51¼	51½	53⅛
ORGE						
Mai	84½	85⅞	84⅜	83¼	84⅜	84⅞
Juillet	78⅞	79⅛	79⅛	78	79⅜	80½
Oct.	73⅜	74	74	72⅝	73	73⅝
LIN						
Mai	199⅝	198¾	19	192	192⅝	195¼
Juillet	200	199⅞	198	193	192⅞	195⅜
Oct.	196	197⅝	196	191	189⅞	192¼
SEIGLE						
Mai	118¼	118⅝	116⅛	116½	118⅝	119
Juillet	115⅝	116⅜	114⅛	115a⅛	116¼	117⅛
Oct.	103⅜	104¼	101⅞	100⅞a101	101⅞	102½

Feuilleton de "La Liberté" NUMERO 3

Fortune Rapide

par

Germaine Acremant

(Suite)

L'idée saugrenue me reprend de lui confesser que je songe à me marier. Cette confidence, s'il l'enregistrait, illuminerait de façon extraordinaire son fichier certainement encombré de nausées, de céphalées, d'abattements et de points de côté. Tous les relents pharmaceutiques de ses ordonnances se transformeraient en parfums de fleurs d'oranger.

Mais voici le paravent, puis la chaise longue qui me rappellent à la raison. L'heure est grave. La récréation des enfants est terminée. J'ai l'impression que la pendule s'est arrêtée. Je n'entends plus que mon coeur.

Pourtant je remarque que mon médecin a aujourd'hui une cravate bleue. Changerait-il de cravate quotidiennement, ou tous les deux jours, ou chaque semaine? Qu'est-ce qui détermine son choix? Pendant qu'il m'ausculte, j'ai le loisir de penser, mais, dès qu'il tapote avec application ma cage thoracique, je m'aperçois que je suis décidément la femme des préoccupations stupides.

Peut-être va-t-il encore dresser devant moi le spectre de l'opération? Je me promets d'être forte. Si je suis anxieuse, je ne le montrerai pas. On doit supporter la douleur physique. C'est celle du coeur qui doit être insupportable.

—Aïe, docteur! Vous me faites mal.

—Le point sensible est là, n'est-ce pas?

Le misérable, il presse à nouveau sur mon côté droit!

—Ou ! Oui, docteur!

Le moment n'est plus aux considérations philosophiques. Les événements menacent de se précipiter.

—Son appendice est douloureux, madame. Mes pronostics se confirment. Il est probable que ses troubles viennent de là. J'estime qu'un examen radiographique s'impose.

—Oh! docteur, vous envisagez donc l'opération?

Ma pauvre maman laisse dans sa voix étranglée transparaître son tourment. Comme je suis touchée de la voir tant m'aimer!

Déjà l'on s'occupe des réalisations pratiques.

—Pour cette radiographie, ton père t'accompagnera. Je m'alarme trop facilement.

—A votre disposition, madame! Dès que sera fixé le rendez-vous je vous préviendrai.

C'est de ma modeste personne qu'il s'agit. Pourvu que je n'en conçoive pas de l'orgueil!

Quel âge a-t-il donc, mon médecin? A-t-il même trente-cinq ans? Il donne à sa voix des inflexions patriarcales pour me dire:

—Soyez tranquille, petite enfant. Nous vous sortirons de là.

Toutes les préventions que j'avais contre lui disparaissent subitement. Un pacte moral est conclu entre nous. Je lui obéirai et il me sauvera. Sa gravité n'était qu'apparente et masquait sa timidité. Il vient de me le prouver. Lui tendant la main avec confiance, je le remercie et j'ajoute sur un ton espiègle:

—Je ne m'en fais pas, vous savez.

CHAPITRE IV

—Le docteur vient de téléphoner que ta radiographie aura lieu jeudi à trois heures

Je m'en moque absolument. On peut bien m'opérer, me couper une jambe ou m'ouvrir la tête. Tout m'est indifférent. Je suis furieuse contre moi-même.

A force de réfléchir j'ai acquis une certitude. L'homme que j'épouserai n'est pas un être vague, imaginaire. Il porte un nom que je ne connais pas mais qui existe. Or je me rends compte de l'inanité de cet amour. Pressentir de la passion pour un inconnu, dont on ignore tout, sauf qu'on lui a cédé son tour chez le médecin et qu'il vous a saluée dans un autobus, c'est à mourir de rire ou à pleurer de désespoir.

Je suis persuadée que je ne le reverrai jamais. J'ai du chagrin.

✦ ✦ ✦

Si je l'osais, je demanderais au docteur le nom et l'adresse de ce jeune homme. Mais je suis trop timide.

A quoi d'ailleurs cela me servirait-il?

Curiosité satisfaite?

Pensons à autre chose

✦ ✦ ✦

Demain, jeudi, la plupart des gens verront arriver la quinzième heure avec indifférence. J'excepte bien entendu ceux qui y naitront et ceux qui y mourront.

Personnellement je serai livrée aux rayons X. Je vais être la profiteuse des recherches qu'ont faites les savants et aussi de leurs expériences personnelles, toujours dangereuses, parfois mortelles.

Les petites bonnes femmes, comme toi, méritent-elles que des hommes aient, pour les sauver, donné leur labeur et leur existence?

Pour celles, qui n'aiment pas, toute cette peine était inutile. Mais pour celles qui aiment, les savants n'ont pas fait un sacrifice infructueux.

Et pourtant quel misérable amour est le mien!

—Le docteur Raubier? C'est au troisième, à gauche.

La concierge de l'immeuble renseigne papa, qui m'accompagne. Nous nous enfonçons dans l'ascenseur.

A la porte du radiologue, une infirmière rondelette nous accueille. Pour accueillir des malades, elle a trop bonne mine, je la trouve indécente.

—C'est pour Madame ou pour Monsieur? s'enquiert-elle.

Cette question prouve qu'on peut être à la fois bien portante et mauvaise psychologue:

—C'est pour ma fille, précise papa, très amusé.

—Oh! excusez-moi, s'exclame l'infirmière. Vous paraissez si jeune, monsieur... jamais je n'aurais cru.

Mon père est très flatté. Moi, je le suis moins.

Le salon, dans lequel nous pénétrons, est meublé de façon cocasse. Il contient des fauteuils dorés et clinquants, un piano à queue fort encombrant, et un tapis minuscule, qui, sur le parquet ciré, se froisse sous chaque pas. Il n'y a ni tableaux, ni bibelots:

—Si j'étais la femme du médecin dis-je à papa, je vendrais le piano.

Je reçois cette réponse:

—Moi, si j'étais le médecin, je chercherais une autre femme, car la sienne a bien peu de goût....

Nous évoquons en même temps le salon de notre appartement où chaque objet est par maman disposé avec un art subtil.

Un coup de sonnerie! Mon médecin, qui doit assister à la petite séance, est exact au rendez-vous. Hors de son cabinet, sans sa collection de fiches, je lui trouve l'aspect plus jeune. Il donne l'impression d'être en escapade. Gaîment, il s'assied près de nous.

Mais qu'est-ce qu'il a dans les mains? C'est un chapeau melon. Si j'étais audacieuse je lui demanderais de le mettre sur sa tête. Comme il a la figure très ronde, les deux rondeurs superposées doivent produire un effet irrésistible. Il ne peut donc pas porter un chapeau de feutre comme celui de papa.

Surtout qu'on ne s'imagine point que je me moque de lui! Au contraire! Je l'aime beaucoup, car je lui suis redevable d'une très grande joie. Quel brave homme! Quel chic type!

Comme s'il voulait me taquiner, il me dit:

—L'autre jour, dans mon salon d'attente, il paraît que vous avez rencontré un monsieur

—En effet.

—Ce monsieur m'a demandé, ce matin, votre nom et votre adresse. Je n'ai pas cru commettre d'indiscrétion en les lui donnant?

—Vous avez très bien fait....

Ah! quelle ivresse! quelle merveille! L'audace que je souhaitais d'avoir, c'est "lui" qui l'a eue. Je suis si contente que je me sens prête à défaillir dans ce salon cocasse, à proximité de deux médecins et d'une infirmière. Si maman me voyait, elle ne déplorerait plus ma pâleur. Le sang afflue sur mes joues.

Soudain un doute effrayant me saisit:

—Pourvu que le monsieur, dont il s'agit, ne soit pas le vieillard cacochyme et catarrheux! J'en mourrais

Serai-je tirée d'incertitude? Au moment où je vais demander une précision, l'infirmière reparaît et nous invite à passer dans le cabinet de consultation qui est plongé dans une pénombre mystérieuse.

Je m'efface pour laisser papa sortir le premier. Ainsi, je me trouve seule en arrière avec mon docteur. Je suis plus à l'aise pour l'interroger:

—Quel âge a ce monsieur?

—C'est un jeune homme!...

Je ne puis en apprendre davantage, mais cela me suffit.

Suis-je au fond d'une mine ou dans les oubliettes d'un château médiéval? Les formes que j'aperçois ressemblent à des fantômes. Ne distinguerai-je pas mieux l'opérateur, qui a épousé une femme sans goût? Dans les ténèbres, quelle personnalité revêt mon médecin? Toutes ces ombres rassemblées ont une apparence de conspirateurs.

Les docteurs, comme s'il s'agissait d'une préparation funéraire, chuchotent entre eux. Ils ne tardent pas d'ailleurs à aller poursuivre leur conciliabule dans une sale voisine où nous les rejoignons très vite, sous la direction de l'infirmière.

Je trouvais que la première pièce était sombre. Celle-ci l'est encore davantage. Le docteur Raubier m'invite à fermer les yeux. Je lui obéis docilement. Je m'évade par la pensée de ce lieu où vont fonctionner des appareils scientifiques. Parce que je songe à "lui", je ne coulerai ni dans l'anxiété, ni dans l'angoisse. J'ai ma bouée de sauvetage.

Béni soit l'amour!

Les rayons X ont montré la vérité. J'ai une appendicite chronique. Opération, clinique, convalescence, telles seront mes prochaines attractions.

—Mieux vaut en finir tout de suite, ont décidé mes parents.

Ce sera pour aussitôt que possible.

(A Suivre)

L'enseignement du vocabulaire aux enfants de l'école rurale

(Suite de la première page)

Malheureusement, les efforts des élèves et ceux de l'institutrice, vis-à-vis du bon parler, ne sont pas toujours secondés au dehors. Laissés à eux-mêmes, les élèves négligeront trop souvent chez eux le bon langage qu'ils essaient d'avoir à l'école.

La coopération des parents

La coopération active des parents dans cette lutte est un renfort inestimable que nous n'obtenons pas toujours. Quand nous avons cette précieuse coopération, encourageons-la de tout coeur; quand elle nous manque, travaillons à l'acquérir. Quand les sentiments d'amour pour la langue seront bien ancrés dans l'esprit des enfants, ceux-ci ne manqueront pas de transmettre à leur parents les remarques faites à ce sujet à l'école. Ceci ne pourra que produire une influence bienfaisante.

Autre moyen plus direct, mais un peu moins facile: Si les parents étaient délicatement invités par l'institutrice à coopérer à l'oeuvre du bon langage des écoliers, —élèves, institutrice et même parents y gagneraient peut-être plus qu'on ne se l'imagine.

Le syllabaire

Le syllabaire offre un excellent moyen de développer et d'augmenter le vocabulaire des tout petits. Les gravures, attirant premièrement leur attention, fournissent des leçons de choses servant à faire parler les élèves et à introduire des expressions et des mots nouveaux pour eux. Ils seront fiers d'exercer leur vocabulaire en donnant la signification des termes qui leur sont familiers, en citant leurs remarques ou leurs impressions sur ces mots ou en les employant dans des phrases.

Répondons avec empressement aux élèves qui, devançant nos explications, nous demandent la signification de certains mots. Encourageons chez eux ce désir de comprendre ce qu'ils lisent.

Ce qui s'applique au syllabaire s'applique aussi à la lecture des autres grades. Familiarisons les écoliers avec les expressions qui leur sont nouvelles. Faisons-leur remarquer et apprécier le choix et la variété des mots et des expressions.

Quelques beaux morceaux de poésie ou de prose lus par l'institutrice contribuent à développer le goût d'un beau vocabulaire.

Il est de nombreux devoirs oraux et écrits qui servent à améliorer le vocabulaire: Devoirs oraux, car il est nécessaire de faire parler l'enfant; devoirs écrits puisqu'il faut aussi cultiver l'orthographe et en plus occuper avantageusement certains grades tandis que des leçons sont données à d'autres.

Exercices oraux

Citons quelques exercices oraux. L'instituteur pose des questions sur des sujets intéressant la gent écolière, comme les amusements, la ferme, le village, et vise à obtenir des réponses formant des phrases correctes.

Beaucoup d'exercices sous forme de jeux sont utiles et peuvent se faire assez rapidement, car rappelons-nous qu'ils ne peuvent pas et ne doivent pas occuper autant de temps dans les écoles rurales que dans les classes d'un ou deux grades seulement.

En faisant nommer par les élèves des objets qui les entourent, il est possible de substituer les termes justes à de nombreux barbarismes et anglicismes couramment employés, comme: **sweater, tank** à l'eau, **suhier.** Il y aura lieu aussi d'introduire des termes souvent inconnus chez les plus petits. Il est question ici de choses qu'ils voient mais ne savent pas nommer ni correctement ni incorrectement, comme: **jointure, paupière, cheville.**

Des exercices analogues peuvent se faire en employant les noms d'objets contenus dans une maison, la cuisine, une église, etc. Sur ce dernier point surtout, on trouvera opportun de réunir tous les grades, car les noms d'un grand nombre de ces objets sont inconnus par plusieurs élèves, même chez les plus grands. Des catalogues d'articles religieux, des livres tels que **"Mots bilingues par l'image"** de l'abbé Etienne Blanchard, sont de puissants auxiliaires pour faire connaître le nom de ces objets. Bien qu'il ne soit pas à conseiller de faire apprendre les 2,000 mots du livre de l'abbé Blanchard, ce livre est pratique, les termes étant classés par catégories et illustrés. Le travail sera simplifié si les mots dont nous voulons nous servir sont marqués d'avance dans le livre. D'autres ouvrages de ce genre, par le même auteur, sont annoncés dans le dernier numéro de la "Liberté". La Société du Parler français de l'université Laval distribue gratuitement des feuillets "Corrigeons-nous" et des vocabulaires français-anglais sur certains jeux comme la balle aux buts: ce sont d'utiles références pour l'institutrice. J'apprenais dernièrement que cette Société distribue aussi des vocabulaires classés selon les métiers, les pièces d'une maison, etc. Tout ceci est de nature à faciliter notre travail.

Si une liste de termes incorrects est préparée d'avance, il sera assez facile, presque chaque jour, d'en citer quelques-uns que la classe corrigera. On trouvera toujours à ajouter à cette liste.

Concours de bon langage

Les concours de bon langage et les remarques appropriées de Mère-Grand stimulent beaucoup l'intérêt de ses petits-enfants.

Certains mots paraissent très comiques aux petits, entre autres: **caoutchouc, vadrouille, salopettes.** Souvent ils s'habitueront à les employer justement parce qu'ils les trouvent drôles.

Il leur semble tout naturel d'employer des anglicismes: mon **coat,** mon **scarf.** Faisons-leur remarquer que c'est aussi ridicule que de dire: une **dress,** un **horse,** une **school.**

Il est important de faire donner à chaque objet son terme propre plutôt que de le désigner par une définition quelconque, telle que "Une machine pour faire du beurre" pour une baratte, "homme qui ne peut pas parler" pour un muet, etc. Une liste de ces définitions, préparée d'avance, auxquelles la classe substituera le terme convenable fournit un excellent exercice oral.

Le temps accordé à chaque grade et à chaque sujet étant si limité dans une école rurale, il est utile et même nécessaire de grouper les grades pour certaines leçons et certains devoirs. Souvent les grades 2 et 3 pourront être ainsi réunis — grades 4 et 5—grades 6, 7 et 8.

Quelquefois il y aura lieu de grouper plus de divisions, exigeant davantage des plus avancés. Les devoirs préparés d'avance, et à l'aide du tableau, seront vite expliqués et assignés.

Exercices variés

Mentionnons quelques genres de devoirs écrits pouvant aussi, naturellement, être faits oralement. Vocabulaire des noms. Ecrire en tête les noms de trois catégories d'êtres, telles que:

Personnes Animaux Choses.

Les élèves devront trouver autant d'exemples qu'ils pourront, ou un nombre spécifié. Faire remarquer que les personnes ne sont pas toujours désignées par des noms propres. Ainsi ils pourront écrire dans cette colonne: **prêtre, marraine, fermier, inspecteur, etc.** Encourageons l'originalité. Ce devoir peut être varié en changeant les en-têtes.

Légumes, fruits, breuvages; fleurs, arbres, oiseaux; vêtements, jouets, machines, ou produits de l'ordre animal, végétal, minéral.

Semblablement des exercices peuvent être inventés sur le vocabulaire de l'adjectif. En voici deux:

1. Citez de bonnes qualités, de mauvaises qualités.

2. Quelles qualités peut avoir chacun des êtres suivants: Un **homme,** un **écolier,** une **lecture,** une **fleur,** etc.

Les petits diront sans hésiter, par exemple: Un homme peut être **gros, grand, fort, beau, etc.** Faisons-leur trouver aussi des qualités morales ou intellectuelles: **pieux, charitable, honnête, intelligent, savant** et même . . . hélas des défauts: **méchant, négligent,** etc.

Exercices sur le Verbe.

Que peut faire chacun des êtres suivants: Le feu peut brûler, détruire, réchauffer . . . ou le feu brûle, détruit, réchauffe . . .

La conjugaison des verbes peut être introduite chez les petits, en prenant une personne et un temps à la fois, comme: Je marche, j'écris, j'apprends . . . Il venait, il allait . . . Nous savons, nous prions . . .

Ceci encouragera l'emploi du pronom 'nous", souvent délaissé pour le pronom "on".

Mentionnons aussi les devoirs sur les adverbes, le contraire de certains noms, adjectifs et verbes, les dérivés, les familles de mots, les homonymes, les synonymes de mots et d'expressions. Exemple: **"Gagner la bataille"** — remporter la victoire, triompher, vaincre l'ennemi . . .

Le livre de grammaire contient plusieurs devoirs de phraséologie dont nous pouvons tirer profit en les faisant faire oralement ou par écrit.

Exercices bilingues

Une grande partie des exercices peuvent être faits en même temps par les élèves de langue française et ceux de langue anglaise, chacun dans sa langue respective. Là où il y a des élèves de langue anglaise, un des moyens à notre disposition pour faire du français en dehors de la période ordinaire est de faire usage d'exercices bilingues. Prenons le vocabulaire de géographie, de science et même d'arithmétique. Les mots sont dictés en anglais: **Nova Scotia, Rocky Mountains, island—ou weeds, oxygen, lungs,—discount, rod, average** . . . Les petits Anglais les écrivent dans leur langue et les Canadiens français dans la leur. Cet exercice surtout peut se faire avantageusement au tableau. Lorsqu'ils ignorent le terme français, les élèves peuvent recourir au dictionnaire anglais-français, à une géographie française que nous avons parfois comme référence . . . et à l'institutrice quand ils ont échoué par les autres moyens.

Beaucoup d'incorrections se glissent dans les questions:

"Ous que tu vas? Quos qui dit?" Les exercices bilingues, la liste d'expressions incorrectes aideront à en combattre l'emploi. L'on peut aussi faire écrire un certain nombre de questions commençant par: **Où, quand, pourquoi, etc.**

Le dictionnaire

Notons en passant l'importance du dictionnaire français. Beaucoup d'élèves du grade 6 ou plus pensent trop rarement à ce gros livre. Pourquoi? parce qu'ils ne le connaissent pas assez et y voient un surcroît de travail. Il est donc important de commencer tout doucement à les familiariser avec ce livre dès qu'ils savent lire. L'institutrice pourrait donc prendre quelques minutes de temps en temps pour initier les petits des grades 2 et 3 aux secrets de cet utile compagnon et les encourager à s'en servir au besoin. Ainsi ils s'habitueront à l'employer avec profit dans les grades plus avancés.

La traduction

Un autre usage qui peut paraître "vieux jeu" à certaines personnes, mais qui a son bon côté aussi est celui de la traduction de l'anglais au français. Bien que ce point ait déjà été attaqué plus haut, revenons-y un peu. Cela peut être appliqué à l'épellation anglaise sans exclure les autres exercices que ce sujet nous suggère. Cette pratique aide au vocabulaire des deux langues et nous donne le plaisir de "mettre du français" dans un sujet du programme officiel.

Pour enseigner l'anglais aux petits Canadiens français qui n'en savent que très peu en arrivant en classe, il faut recourir, entre autres moyens, à la traduction. Lorsqu'ils comprennent suffisamment cette nouvelle langue, les leçons du programme anglais doivent être données et expliquées en anglais. Il faut cependant que nos petits Canadiens français puissent traiter ces sujets dans leur propre langue. De là donc la nécessité de donner des exercices en français, oraux surtout, sur ces matières. De temps en temps, la leçon d'histoire, de science, etc., peut être lue en français par les élèves et expliquée par l'institutrice de la même façon.

Les élèves seront obligés d'exercer leur vocabulaire français que de fréquents devoirs de ce genre développeront et assoupliront. Ceci apportera de la variété à la leçon sans la prolonger. Ces exercices de traduction devraient être commencés au grade 1 et continués dans tous les grades.

Moins de mot à mot

Il est un autre point qu'il serait peut-être utile de mentionner: celui d'habituer les élèves, surtout les petits, à changer un peu la phraséologie du texte dans les récits d'histoire et même dans quelques réponses de catéchisme. Plusieurs expressions sont difficilement confiées à la mémoire et si celle-ci fait défaut, l'enfant n'a rien à répondre. S'il est favorisé d'une heureuse mémoire, il aura peut-être la réponse exacte sans y comprendre grand'chose. Nous pouvons exiger moins de "mot à mot" et montrer à l'élève à varier les expressions en les lui expliquant bien. L'expression choisie par lui sera sans doute moins littéraire que celle du texte, mais sera le fruit de son jugement et de son vocabulaire.

La lecture

La lecture étant une excellente formation du vocabulaire, donnons à nos élèves le goût de la bonne lecture. Des livres de lecture supplémentaire étant exigés par le département d'éducation, nos écoles en sont généralement assez bien pourvues. Ceci est bien, mais nous ne devrions pas nous en satisfaire. Il nous faut aussi des livres supplémentaires français. Là encore se dresse une difficulté. Comment les obtenir? En intéressant des parents et amis à la question, l'institutrice pourra collectionner des livres français pour sa classe. Les écoliers en feront autant. Naturellement, il faudra s'assurer de la valeur morale et littéraire de ces volumes. Même avec un bon nombre de tels livres, le problème n'est pas à moitié résolu, car la plus grande partie de cette lecture sera au-dessus de la portée des grades 2, 3 et 4. Or, parmi les livres anglais, il y en a pour ces premiers grades. Si, en attendant les grades 5 et 6, les enfants n'ont à leur disposition que de la littérature supplémentaire anglaise, c'est celle-ci qu'ils préféreront et cela est à l'encontre de la vraie formation intellectuelle d'un petit Canadien français. Il conviendra donc de chercher et fouiller pour obtenir au moins quelques livres français pour les grades 2, 3 et 4. La plupart des familles possèdent des livres de récompenses (à couvertures rouges surtout). La plupart aussi tiennent plus aux gros volumes qu'aux tout petits. Il nous sera donc plus facile d'obtenir ceux-ci pour notre collection. Pour ajouter à ce maigre matériel, il est possible d'apporter des historiettes ou contes découpés dans la Page de Mère-Grand, dans quelque autre bon journal et dans des annales missionnaires. Enfin, sauf dans les districts très pauvres, l'institutrice devrait pouvoir obtenir de la commission scolaire au moins 4 ou 5 petits livres par année, tels que "Vie en images de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus," "Gérard Raymond," "Guy de Fontgalland" et autres livres d'histoire.

"L'Enseignement Primaire", qui nous est si gracieusement envoyé, est une source d'inspiration pour les instituteurs.

Le travail dans la joie

Si, à cause du grand nombre de grades et de sujets, nous ne pouvons atteindre d'aussi brillants résultats que d'autres instituteurs plus favorisés, ne nous tenons pas pour vaincus. Que les difficultés—et vous savez qu'elles existent—ne paralysent point notre élan! Travaillons toujours à améliorer notre enseignement en le rendant pratique, fécond et intéressant. Accomplissons avec joie l'un de nos plus chers devoirs en faisant mieux connaître et mieux aimer la langue française par nos élèves et ceux qui nous entourent, en l'aimant sincèrement et fidèlement nous-mêmes.

Quelques-unes des idées mentionnées seront peut-être jugées trop bien connues ou trop simples pour être énoncées, d'autres peu utiles, d'autres enfin en dehors du sujet. Le vocabulaire entrant dans à peu près tous les sujets, c'est là que je l'ai un peu suivi, et j'espère que l'on m'excusera d'avoir empiété sur d'autres terrains. Si, parmi ces humbles suggestions, il s'en trouve qui puissent inspirer quelques débutantes dans l'enseignement, j'en serai très heureuse.

MADRID — Il paraît que les rouges gagnent du terrain sur trois fronts très distants et tiennent bon sur d'autres. Ils ont remporté des succès, dit-on, dans les provinces de Guadalajara, de Cordoue et de Burgos, où naguère le généralissime Franco avait son quartier général. Par suite de leurs succès dans la province de Guadalajara, ils menaceraient Saragosse, ville sur laquelle les blancs s'appuyaient pour tenter de rompre les communications entre la Catalogne, Madrid et Valence.

AU SACRÉ-COEUR

Souper

La Société de Propagande Française tiendra sa réunion mensuelle dans la salle paroissiale du Sacré-Coeur ce soir même à 6 h. Les Dames de la paroisse ont bien voulu accepter de servir le souper pour l'occasion. Nous sommes certes très heureux de l'honneur que l'on nous fait au Sacré-Coeur. Aussi invitons-nous d'une façon toute spéciale les professionnels et les gens d'affaire de langue française de Winnipeg à venir assister à cette réunion de propagande commerciale. Nous comptons bien que tous ceux qui seront libres ce soir se feront un devoir de venir assister à ce souper-causerie. Les problèmes commerciaux qui intéressent les nôtres seront discutés afin d'arriver à la solution la plus avantageuse pour le commerce français.

Club Sportif

Les jeunes du Club Sportif organisent pour le 13, mardi prochain, une partie de cartes, "Court-Whist", au profit de l'école. Il y aura aussi ce soir-là le tirage de la rafle pour le magnifique coussin que la plupart ont déjà vu. Pour que le succès soit réellement celui que l'on espère, il faut que tous y mettent de la bonne volonté. Accueillez donc les jeunes qui se présenteront à vous avec des billets pour la soirée et pour la rafle avec générosité. C'est pour l'école du Sacré-Coeur. C'est tout dire. Mlle Louise Guertin a bien voulu accepter la charge de présidente de cette organisation et nous avons tout lieu de croire qu'avec l'aide que tous lui donneront de grand coeur, le Club Sportif aura le plaisir de présenter à la paroisse une somme joliment respectable. Réservez par conséquent la date du 13 avril, mardi prochain, pour le "Court-Whist". Les prix en argent sont très beaux.

Quilles

Les joutes finales de la ligue de dix quilles auront lieu mercredi le 14 avril entre la Canadian Publishers et le Club Sportif. Ces parties promettent d'être très intéressantes et nous voudrions que tous les membres et leurs amis soient sur les lieux à huit heures mercredi le 14, pour voir qui remportera la dernière et la plus importante victoire. Le trophée Desjardins est en jeu et il s'agit de savoir qui l'aura cette année.

Ligue de cinq quilles

Léveillé	22	11	1039
Sala	22	11	997
Giguère	20	16	962
Baudry	19	14	1009
Villeneuve	19	14	1008
Gervais	17	19	968
Comeau	10	23	966

• • •

Mme Joseph Lavoie, rue Juno, remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son grand deuil.

EDMONTON — Aux journalistes, le premier ministre de l'Alberta, M. Aberhart, a déclaré que son cabinet ne démissionnera que si l'opposition lui inflige une défaite à l'Assemblée législative.

WINNIPEG

Chevaliers de Colomb
CONSEIL PROVENCHER

Mardi le 30 mars, la section de quilles du Conseil a eu sa joute finale entre les équipes Provencher et Taché. Comme cette partie était sous forme de mascarade, une foule s'est rendue aux salles du Sacré-Coeur et personne ne fut désappointé, car les costumes étaient des plus variés. Citons entre autres: Edouard Blanchard (viveur canadien), Léon Bénard (gigolo), Paul L'Heureux (cosaque), Rosaire Viens (matelot), Gus. Côté (Pierrot), Léo Millette, (Abie Goldberg), J.-E. Perras (Isaac Silverman).

Assemblée régulière le jeudi, 8.

"Variétés Françaises"

Programme de Reuter Products Ltd., de Saint-Boniface, au poste CJRC. Mardi 13 avril, 7 h. 15 à 7 h. 30 p.m. Sous la direction de Marius Benoist.

Ce programme a été publié le 24 mars et devait être donné le 30 mars, mais des empêchements imprévus nous ont forcés de le présenter le 13 avril seulement.

Votre annonceur, Lucien Daoust. Votre pianiste, Fernand Tellier.

1—"Chantons les louanges."
2—"Prince d'Orange".
3—"Vive les Matelots."
4—"Vive Henri IV".

Ces chansons étaient chantées par des personnages historiques, tels que Champlain, L'Escarbault, De Biencourt, etc.

Le grand concours ouvert aux enfants âgés de 15 ans ou moins est en marche; que tous les intéressés écoutent chaque programme attentivement, afin d'en avoir les conditions et de savoir comment gagner une jolie bicyclette.

Bien que la direction des "Variétés Françaises" ait publié les programmes à venir, il n'est pas absolument certain que tous soient irradiés. Nous regrettons devoir avouer que le public n'encourage pas assez nos annonceurs, la compagnie Reuter Products Ltd.

PETITES NOTES

Le Club conservateur des femmes de Winnipeg-Sud tiendra un "hard times party" dans la salle Plullan, avenue McWilliam, le vendredi 9 avril à 9 h. Entrée, 25 sous par personne.

GRANDE SEMAINE PARLEMENTAIRE

M. Stubbs et M. Major ont une prise de bec. — Les conservateurs à l'attaque. — Ce qu'il y a dans le budget présenté par M. Garson.

La semaine qui vient de s'écouler a été marquée par deux incidents et un événement dont l'un seul aurait suffi pour relever la torpeur de notre vie parlementaire provinciale.

Pour la première fois à cette session, une atmosphère belliqueuse a régné à la Chambre et les voix sont devenues menaçantes. Mieux que cela, le choc attendu entre M. Stubbs et le procureur général s'est produit alors; mais la plupart de ceux qui s'étaient promis d'être là n'y étaient pas. Peut-être n'a-t-on assisté qu'à un prologue ou à une première répétition.

Le magistrat Graham

Mercredi, le député communiste, M. Litterick, s'est permis de mettre en cause le magistrat Graham, lui reprochant d'avoir grossièrement abusé de sa position pour prendre la part des patrons, dans le conflit qui existe actuellement dans l'industrie des fourrures.

La chambre siégeait alors en comité des subsides et le président, M. Bachynsky, a rappelé un peu brusquement au député communiste qu'il était contre les règlements d'attaquer le pouvoir judiciaire. L'hon. M. Major, procureur général, a dit lui aussi que les règlements de la Chambre interdisent à un député de discuter un membre de la cour de justice.

M. Stubbs entre en scène

—Ils ne vous ont pas empêché de me discuter, a rétorqué aussitôt M. Stubbs. Je proteste contre votre attitude.

M. Major a dit qu'il ne voulait pas interrompre le débat, mais que la Chambre devait respecter les règlements. M. Hyman était d'avis qu'on devait savoir d'abord ce qu'avait dit le magistrat. Des attaques générales contre le pouvoir judiciaire sont naturellement interdites, mais pas une accusation spécifiée.

M. Major a proposé que M. Litterick mit par écrit ce qu'il voulait dire et le soumit au président. Ce que M. Farmer a qualifié l'une des choses les plus absurdes qu'il eût jamais entendues en Chambre.

La faute du magistrat

Finalement, lorsque M. Litterick a pu parler, il s'est lancé dans une dissertation sur les droits naturels des travailleurs au contrat collectif. Il expliquait les différentes formes de pression auxquelles ils ont recours pour parvenir à leurs fins, y compris la grève des bras croisés, lorsque M. Bracken lui a demandé d'en venir au point. On a su alors que le magistrat Graham était coupable d'avoir dit que de nos jours les gens étaient justifiables d'accepter n'importe quel emploi qui leur était offert, même ceux devenus vacants au cours d'une grève.

Evidemment, M. Litterick voudrait que le gouvernement demande au magistrat d'user de plus de discrétion.

—C'est la dernière chose au monde que l'honorable député devrait nous demander de faire, déclare le ministre. Il devrait être le premier à parler contre les magistrats et les juges décidant les choses autrement que d'après les témoignages placés devant eux et sans intervention de notre part.

D'après M. Farmer, le procureur général a tout à fait esquivé le point qui est de savoir si un magistrat devrait prendre parti dans un conflit industriel.

Stubbs - Major

M. Stubbs revient à l'attaque, soutenant M. Major d'une main et le châtiant sévèrement de l'autre.

—Mon honorable ami le député de Winnipeg demande au procureur général de faire une chose qu'il n'a pas le droit de faire, bien que ce soit une chose qu'il ait faite dans mon cas. Cependant, que les remarques d'un juge soient juste ou erronées, il a le droit de les faire parce qu'il est juge. Le procureur général n'a pas plus à intervenir dans ce cas qu'il n'avait dans le mien.

—Quand le procureur général, rétorque M. Major, estime qu'il s'est fait quelque chose dans les cours qui n'est pas dans l'intérêt de la justice, que ce soit le fait d'un magistrat ou d'un juge de cour supérieure, il est de son devoir d'attirer là-dessus l'attention d'une autorité plus élevée.

Après quoi on a discuté tranquillement routes, clôtures-abris contre la neige, etc.

Déclanchement d'hostilités

Mais le lendemain, nouveau branle-bas de combat, beaucoup plus sérieux que le premier. La gauche conservatrice, jusque là bien pacifique, déclarait tout simplement la guerre au gouvernement. M. Willis, chef du parti, a lancé sa bombe sous forme d'un amendement qui réduisait de $800,000 le grand total des estimés. Il a refusé de dire où pratiquer les coupes; c'était au gouvernement à décider. Pourquoi n'imiterait-il pas le conseil de ville de Winnipeg et les grands magasins qui ont diminué leurs frais généraux?

M. Bracken a déployé une énergie inaccoutumée à repousser cette attaque, reprochant à M. Willis de n'avoir pas eu le courage de nommer un seul chapitre où les dépenses devraient être réduites. Même pour le nouvel immeuble du téléphone, au sujet duquel on accuse le gouvernement d'extravagance, les conservateurs n'ont pas osé proposer la moindre réduction.

Un transfuge

Le vote a été désastreux pour ces derniers: huit députés seulement ont appuyé l'amendement Willis, tandis que 37 l'ont rejeté. Un conservateur indépendant, M. Lewis, de Rockwood, s'est même séparé de son groupe pour voter avec le gouvernement.

Lorsque l'on a procédé ensuite à l'examen des estimés en détail, toutes les coupures proposées par M. Willis ont été repoussées.

Le budget

Vendredi soir, l'hon. S. S. Garson, trésorier provincial, a présenté son budget. Il a exposé la situation financière du Manitoba dans un discours de plus de deux heures.

Voici les principaux points qui ressortent du budget.

La taxe sur le salaire sera réduite pour 30,000 personnes réparties en trois classes; il en résultera une perte de $400,000 pour le Trésor.

Le déficit prévu sur le compte ordinaire est de $472,775.

Revenu prévu, $14,169,873; dépenses, $14,563,648.

On espère qu'un subside spécial du gouvernement fédéral couvrira le déficit prévu et laissera un léger surplus sur le compte courant.

Aucune "mesure arbitraire" ne sera prise sur les taux d'intérêt de la dette provinciale avant le rapport de la commission royale promise par Ottawa.

On présentera probablement à cette session un projet de loi pour reviser les lois de l'impôt sur le revenu et en faire le prélèvement par le gouvernement fédéral.

Les pensions pour les aveugles au Manitoba coûtent $12,000 à la province et $48,000 à Ottawa.

L'année 1936-37

Pour l'exercice qui se terminera au 30 avril, on compte que le budget s'équilibrera sur le compte ordinaire, — le coût de l'assistance excepté, — bien que le déficit prévu était de $295,229.

Les dépenses ont dépassé les prévisions de $404,261.

L'assistance publique a coûté à la province $3,500,000 pour sa part empruntée à Ottawa durant l'année.

La dette publique a augmenté de $3,734,602 net du 1er février 1936 au 31 janvier 1937. Dette totale au 31 janvier 1937, $127,260,220.

L'assistance publique au Manitoba depuis six ans a coûté $49,903,027. Part de la province, $17,504,861, somme empruntée tout entière et qui fait maintenant partie de la dette publique.

BEAUVAIS — Mgr Eugène Le Senne, évêque de Beauvais, Noyon et Senlis, depuis 1915, est décédé dans le Morhiban. Mgr Le Senne, qui était âgé de 70 ans, était chevalier de la Légion d'honneur.

Revue de l'Université d'Ottawa

Livraison d'avril-Juin

La connaissance des langues indiennes dans la Nouvelle France, par M. Léo-Paul Desrosiers. La race métisse. Etude critique en marge d'un livre récent (Histoire de la Nation métisse dans l'Ouest canadien, par Auguste-Henri de Trémaudan), par Adrien-G. Morice, O.M.I., de la Société historique d'Ottawa. Les problèmes de l'hérédité, par le Père Louis-Marie, O.C.R., de l'Institut Agricole d'Oka. Le don de crainte, par Jean L'Helgouac'h, O.M.I. Le chevalier Pierre Le Moyne, sieur d'Iberville (suite), par Louis Le Jeune, O.M.I. Les Oblats de Marie-Immaculée et l'enseignement, par le Révérend Père Georges Simard, O.M.I., de l'Académie canadienne St-Thomas d'Aquin. Les quatres livres historiques de la seconde partie du "De Civitate Dei", par Georges Simard, O.M.I., de l'Académie canadienne Saint-Thomas d'Aquin. Les orientations théologiques du protestantisme allemand à la veille des congrès d'Oxford et d'Edimbourg, par Vincent-M. Pollet, O.P. Les touts physiques et le tout social, par Paul-Alphonse Sylvestre, C.S.V. Chronique. Bibliographie. Recension des revues.

Edition partielle, 512 pages, $2.00.

Edition complète (incluant la Section spéciale), 768 pages, $2.60.

Adresse: Le Secrétariat, Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, Canada.